

## L'évènement de la semaine

### Décarbonation industrielle

Jeudi 13 juin, près de Belfort, était inaugurée par McPhy la première gigafactory d'électrolyseurs de France. Un premier pas vers la souveraineté énergétique et industrielle soutenu à hauteur de 114 M€ par des fonds publics. *Page 5*

### CPage et Batifranc inaugurent leurs locaux à Valmy

L'ensemble Spicy et Pepper, sur le technopôle de Valmy, renforce l'offre en immobilier d'entreprises ainsi que le pôle d'innovation santé de la métropole dijonnaise. *Page 7*

### Sobotram investit 20 M€ dans un nouvel entrepôt

Spécialiste du transport et de la logistique, Sobotram, filiale du groupe Blondel, agrandit son entrepôt de matières dangereuses. Le nouveau site de 17.000 m<sup>2</sup> vient d'être inauguré. *Page 9*

5 pages d'annonces légales

Lire les pages 15 à 19

## Soutien massif de l'Europe à une avancée du CGFL



Près de 85 % du budget total de la dernière innovation thérapeutique portée notamment par le CGFL de Dijon ont été financés par des fonds européens. « Cette aide de l'Europe, à un niveau inédit, est une marque de confiance qui nous honore et qui nous oblige », affirme le

professeur Charles Coutant directeur général du CGFL. Il faut dire que ce nouveau protocole clinique ciblant les cancers digestifs au stade métastatique a tout d'une révolution à même de positionner le site dijonnais au plus haut niveau international. Baptisé Comete,

il est porté par un consortium dijonnais composé du CGFL, de la société privée OPM et de l'Institut de chimie moléculaire de l'université de Bourgogne (ICMUB) et s'appuie sur la radiothérapie interne vectorisée. « Cette technique consiste à administrer aux patients des

molécules cibles couplées à un élément radioactif qui vont se fixer spécifiquement sur les cellules tumorales et vont alors transmettre cette radioactivité létale à leur ADN, stoppant ainsi la progression de la maladie ».

Page 4

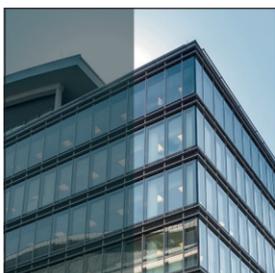
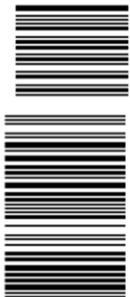
## Transport multimodal : l'enjeu stratégique en BFC

À deux jours de navigation du Grand Port maritime de Marseille, telle est la situation enviable qu'occupe Aproport, la plateforme multimodale composée des trois plateformes fluviales de Chalon-sur-Saône, Mâcon (71) et Pagny-le-Château (21). L'équipement qui affiche de belles prestations voit ses équipements et installations

gérés depuis près d'un siècle, directement ou indirectement, par ce qui est aujourd'hui la CCI Métropole de Bourgogne. Outre son intérêt pour les entreprises en demande de solutions de transports multimodal, Aproport veut également s'imposer d'ici à fin 2030 comme leur allié dans la décarbonation de leurs activités. *Page 11*

Le liège, une filière de bonne garde. *Page 21*

R 28302 - 4920 - 2€



**CBRE | IMPACT**  
Membre indépendant du réseau CBRE

03 80 51 71 71

Notre domaine, l'immobilier d'entreprise.

Conseil en implantation, estimation, commercialisation, clé en main, investissement...

Retrouvez toutes nos solutions pour vos locaux professionnels sur [www.impact-cbre.fr](http://www.impact-cbre.fr)

[dijon@impact-cbre.fr](mailto:dijon@impact-cbre.fr)

**IMPACT**  
PROPERTY

AGENCE DE GESTION IMMOBILIÈRE SPÉCIALISÉE POUR LES LOCAUX PROFESSIONNELS

[www.impact-property.fr](http://www.impact-property.fr)  
Gestion locative & technique

Votre gestionnaire immobilier : Laura BOUSCAUD  
03 80 51 71 64 | [contact@impact-property.fr](mailto:contact@impact-property.fr)

  
**Cristalead**  
INGÉNIERIE



CONSTRUIRE VOS AMBITIONS

03 80 79 34 03  
[www.cristalead.fr](http://www.cristalead.fr)

## Le groupe EDF recrute en BFC



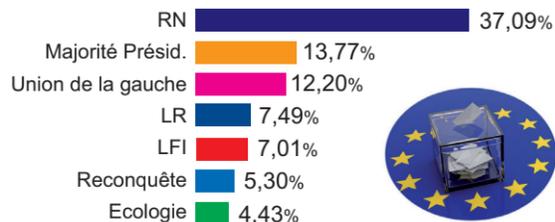
10 000

CDI

4 500

alternants

## Elections européennes : les résultats en BFC



## L'AER BFC soutient les PME



baromètre

## Le groupe EDF recrute en BFC

Le groupe EDF annonce un plan de recrutement en France métropolitaine, 10.000 CDI, 4.500 alternants, 5.000 stagiaires, dans divers domaines : énergies renouvelables (hydraulique, EDF renouvelables, EDF ENR), services énergétiques (filiale Dalkia) et 1.500 recrutements dans les réseaux (Enedis). EDF recherche également des talents ayant acquis de l'expérience hors groupe dans les secteurs de la maintenance et de l'exploitation des sites de production, le pilotage de projet pour le programme nucléaire, le numérique ou les métiers des services énergétiques. En BFC, ce seront 650 personnes par an en CDI qui seront recrutées dont la majorité (80%) sera dédiée à la filière nucléaire pour des métiers essentiellement dédiés à la fabrication de composants pour les centrales de production.

## Élections européennes : les résultats en BFC

Les 1.115.580 votants de BFC ont choisi en tête la liste de Jordan Bardella, RN (37,09%), suivi de celle de la majorité présidentielle menée par Valérie Hayer (13,77%), de la liste d'union de la gauche de Raphaël Glucksmann (12,20%), de la liste LR de François-Xavier Bellamy (7,49%). Viennent ensuite LFI menée par Manon Aubry (7,01%), la liste Reconquête de Marion Maréchal (5,30%), la liste Écologiste menée par Marie Toussaint (4,43%). Les listes menées par Jean Lassalle (divers droite), Léon Deffontaines (PCF), et Hélène Thouy (divers) ne passent pas la barre des 3% des suffrages exprimés, seuil de remboursement des frais de campagne.

## L'AER BFC investit pour l'innovation des PME

Selon les chiffres de son rapport d'activité pour l'année 2023, l'Agence économique régionale BFC (AER BFC) a instruit l'année dernière 63 dossiers et attribué 55 aides à différentes PME au titre du dispositif Presta'Inno, un financement dédié à des entreprises engagées dans un projet d'innovation à divers titres (produit, service, procédé, RH...). 367.900 € ont été engagés dans le dispositif. Exemple de dossier accompagné, celui de Nova Digital solutions avec son projet Toolkit, plateforme collaborative pour les professionnels du BTP, de l'architecte à l'artisan en passant par le constructeur. Le dispositif Presta'Inno a permis à la PME de lancer Toolkit, lancé depuis février 2024.

L'entreprise familiale Copiafax poursuit son développement dans un tout nouveau bâtiment de 1.200 m<sup>2</sup> pensé pour le confort de sa vingtaine de collaborateurs.

## Maxime et Jorge Pereira : Le numérique à 360° pour les pros

**Dijon** Il s'agit d'un nouveau chapitre dans l'histoire de Copiafax : l'entreprise qui fête cette année ses 35 ans s'offre de nouveaux locaux, rue des Ardennes à Dijon, « deux fois et demi plus grands que les précédents ! appuie Jorge Pereira, PDG et fondateur de Copiafax (à droite sur la photo). Nous avons aujourd'hui environ 600 m<sup>2</sup> réservés aux bureaux et 600 m<sup>2</sup> pour l'entrepôt ». Leader de son marché sur sa zone géographique - « partout en BFC, mais avec une forte activité en Côte-d'Or, dans le Jura et en Saône-et-Loire » précise Maxime Pereira, directeur général -, l'entreprise se veut être au plus proche de ses 1.200 clients (PME, artisans, grands groupes ou collectivités locales) qu'elle accompagne dans leurs besoins numériques. « Notre déménagement était devenu nécessaire car notre activité est en croissance, témoigne Jorge Pereira. Ça nous a pris dix ans pour trouver le

bâtiment : ici, l'emplacement est idéal car nous restons toujours à Dijon, mais on est proches de la rocade. C'est idéal pour nos techniciens qui se déplacent tous les jours ». Dans un contexte où le foncier se fait rare sur la métropole dijonnaise, un peu plus de 2 M€ ont été investis par Copiafax pour l'acquisition de ses locaux et leur rénovation complète. « La RSE a pris une part importante dans notre réflexion : nous voulions des locaux énergétiquement performants, tout en améliorant la qualité de vie au travail, explique Maxime Pereira. On a fait ce qu'il faut faire pour que les collaborateurs s'épanouissent. Désormais, nous avons un outil de travail dimensionné pour nos activités, avec plusieurs salles de réunion, une salle de conférence, et surtout des espaces dédiés à chaque service (print, technique, commercial) ».

## UN PREMIER VIRAGE

« La future étape, c'est celle du changement de nom pour mieux refléter

notre activité », confie Jorge Pereira. Car si Copiafax compte toujours sur son expertise en systèmes d'impression pour établir 50% de son chiffre d'affaires, son activité s'est largement diversifiée pour toucher à l'ensemble du numérique. « Aujourd'hui on investit énormément dans la cybersécurité ; les hackers n'hésitent pas à attaquer les petites boîtes qui sont généralement moins protégées, constate Maxime Pereira. On s'est équipé d'outils de supervision et de monitoring, l'idée est d'être dans la proaction plutôt que la réaction ». Copiafax intègre également une partie téléphonie d'entreprise et mise sur les logiciels de dématérialisation pour pérenniser ses activités en accord avec les futures évolutions numériques. « On peut tout gérer, mais le nerf de la guerre, c'est le service, insiste Maxime Pereira. On veut être au plus proche de nos clients et leur proposer la meilleure expérience possible ».

Killian Roblot

## Ils bougent.

## DU NOUVEAU CHEZ API &amp; YOU (JURA).

Cécile Donguy et Sébastien Rolly deviennent directeurs généraux délégués chez Api & You, agence de conseil, communication et e-commerce, basée à Poligny dans le Jura.

**Cécile Donguy** est nommée directrice générale déléguée à la production et à l'innovation. Elle se chargera de conduire l'innovation et la production des nouveaux projets de l'agence, notamment ceux axés sur les nouvelles technologies, l'IA et l'écoresponsabilité. Elle pilotera les équipes de création artistique, de production digitale, d'animation marketing, de technologie Datacenter & d'innovation. Après des études dans les métiers de la communication, de l'image et du son, elle débute sa carrière au CNRS comme responsable de production. Puis rejoint Clermont-Ferrand au poste de responsable du service multimédia du Centre Régional de Documentation Pédagogique. En 2005, elle intègre Api&You comme coordinatrice de production. Successivement responsable de production en 2007, puis directrice de la division web en 2008 et directrice des opérations en 2010, elle est sacrée Meilleur Ouvrier de France en Communication et Multimédia en 2011. En 2016, elle prend la direction du service e-marketing & social media de l'agence API.

**Sébastien Rolly**, nommé directeur général délégué au développement et à l'international, pilote le service commercial France et International, la communication, le marketing et les partenariats. Spécialiste des métiers de l'art de vivre, il a effectué ses études en France, à l'école hôtelière de Paris, avant de quitter l'hexagone pour les États-Unis, où il est diplômé de l'université de San Francisco en hôtellerie. Pendant dix ans, il a travaillé pour des hôtels comme Martinez à Cannes, où il a occupé notamment le poste de responsable régional des ventes. Dès 2007, il rejoint l'agence Api & You. En 2014, il prend la direction du département « Business Development » pour concevoir et développer des campagnes de communication.

décideurs

**SEULEMENT**

**31%**



**DES ENTREPRISES DÉCLARENT  
AVOIR UN PLAN D'ACTION  
ÉNERGÉTIQUE POUR L'AVENIR (\*)**

**EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ,  
LE CRÉDIT AGRICOLE VOUS ACCOMPAGNE EN PROXIMITÉ  
DANS VOS PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.**

**AU SERVICE DE NOTRE RÉGION  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**



\*Baromètre de la Transition énergétique en Bourgogne Franche-Comté réalisé par l'institut CSA, avec un recueil par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 502 entreprises de 10 salariés et plus (hors secteur agricole) du 11 mars au 10 avril 2024.

06/2024 - Édité par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit - Siège social: 11 Avenue Élisée Cusenier, 25084 Besançon CEDEX 9 - Tél.: 0381848184 - Fax: 0381848282 - www.credit-agricole.fr/ca-franche-comte - Immatriculée sous le numéro d'identification 384899399 RCS Besançon - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance sous le n° ORIAS 07024000 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2501202200000009 délivrée par la CCI de Saône-Doubs, bénéficiant de Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris.

# À LA UNE

## 7,8 M€ de subvention pour une thérapie innovante en oncologie

**Côte-d'Or.** Réunis en un consortium, le Centre Georges François Leclerc (CGFL), Oncodesign precision medicine (OPM) et l'Institut de chimie moléculaire de l'université de Bourgogne (ICMUB) ont développé un projet thérapeutique inédit, baptisé Comete, ciblant les cancers digestifs avancés soutenu financièrement par l'Europe à près de 85 %.



Une partie des équipes du consortium dijonnais portant le projet Comete. Crédit : JDP.

**Dijon** Contrairement à ce que son acronyme pourrait laisser à penser, le projet Comete (moleCular radiOtherapy for METastatic colorectal an gastric canCErs) ne devrait pas faire que passer, tel un astre filant dans le ciel de l'oncologie mondiale. Au contraire, ce nouveau protocole clinique ciblant les cancers digestif au stade métastatique a tout d'une révolution à même de positionner le site dijonnais au plus haut niveau international. Réponse à un appel à projets régional Feder-FSE+ de l'Union européenne, Comete est porté par un consortium dijonnais composé du CGFL, de la société privée OPM et de l'Institut de chimie moléculaire de l'université de Bourgogne (ICMUB). Ce trio qui travaille depuis plus de 15 ans base sa nou-

velle approche thérapeutique sur une innovation de rupture, celle de la Radiothérapie interne vectorisée (RIV). « Cette technique consiste à administrer aux patients des molécules cibles couplées à un élément radioactif qui vont se fixer spécifiquement sur les cellules tumorales et qui vont alors transmettre cette radioactivité létale à leur ADN, stoppant ainsi la progression de la maladie », explique le professeur Charles Coutant directeur général du CGFL. Comete représente un investissement total de 9,2 M€ subventionné à hauteur de 7,8 M€ par les fonds européens selon la répartition suivante : 3,7 M€ pour le CGFL, 2,1 M€ pour OPM et 2 M€ pour l'ICMUB sur une période de cinq ans. « Cette aide de l'Europe, à un niveau inédit, est une marque de confiance qui nous honore et qui nous oblige », affirme le directeur général, qui entend bien donner à

ce projet ambitieux une déclinaison concrète via de premiers essais cliniques courant 2028. En soutenant le projet dijonnais, l'Europe ne fait pas un choix hasardeux puisque le marché de la médecine nucléaire devrait dépasser les 32 Mds€ en 2030, avec 70 % de parts prises par la RIV. Par ailleurs, le trio local se distingue par sa haute expertise dans le domaine et sa complémentarité dans les différentes disciplines scientifiques nécessaires à la mise en place du projet, éléments différenciant permettant d'atteindre plus vite des résultats probants.

### VERS UN FUTUR LEADER MONDIAL ?

Dans le détail, le projet Comete a pour but de développer de nouvelles molécules dites théranostiques permettant de combiner diagnostic, traitement et suivi dans le cadre d'une médecine personnalisée en

vue d'améliorer la prise en charge et le taux de survie des patients atteints de cancers colorectaux et gastriques métastatiques. La démarche passe par l'identification et la validation de cibles tumorales (protéine membranaire surexprimée) via notamment le recours à l'intelligence artificielle, et la création de "têtes chercheuses" visant ces dernières (rôle endossé par OPM). Une fois extraits, ses vecteurs cibles seront couplés à un élément radiocatif par l'ICMUB pour constituer des molécules de RIV spécifique des cancers digestifs. Enfin, le CGFL, par son service d'imagerie préclinique et de radiothérapie Imathera, assura la validation de l'efficacité et la non toxicité de ses candidats médicaments sur modèles biologiques et précliniques. Enfin, des agents d'imagerie compagnons de la RIV au niveau du diagnostic permettront "d'imager les cancers" via des isotopes radioactifs diagnos-

tics, offrant une personnalisation de la prise en charge des patients (sélection des patients répondeurs, optimisation de la dose, suivi d'efficacité...). « La RIV est déjà une réalité au CGFL avec la construction l'année dernière d'un hôpital de jour adossé à une unité RIV pouvant traiter jusqu'à 20 patients par jour. La technologie a démontré son efficacité sur le cancer de la prostate pour lequel le CGFL a été le premier établissement de la Bourgogne Franche-Comté et un des premiers en France à proposer ce traitement. Aujourd'hui, avec ce financement nous franchissons un nouveau cap en ciblant des cancers au pronostic sombre et pour lesquels la réponse thérapeutique est à ce jour très limitée. Par ce projet, nous avons tous les atouts pour faire de notre écosystème un leader mondial », affirme Charles Coutant.

Frédéric Chevalier

# ENTREPRISES

## À Belfort, la décarbonation s'industrialise

**Territoire de Belfort.** Jeudi 13 juin à Faussemagne McPhy inaugurerait la première gigafactory d'électrolyseurs de France. Un projet qui a bénéficié de 114 M€ de fonds publics.



Plus de 300 visiteurs venus du monde entier, du Chili au Maroc en passant par l'Allemagne, l'Inde et la Chine étaient présentes à l'inauguration officielle des 22.000 m<sup>2</sup> de la gigafactory de McPhy située au cœur de l'aéroparc des communes de Fontaine et de Faussemagne, à quelques kilomètres de Belfort. Il faut dire que cette installation, construite en moins de 16 mois par le groupe GSE, véritable usine du futur, est une première nationale et européenne. « Plus qu'une usine de production d'électrolyseurs nouvelle génération, notre site est le symbole de souveraineté énergétique et industrielle, affirme Luc Poyer, président de McPhy. Il incarne l'émergence d'une nouvelle industrie de l'hydrogène bas carbone en France. Notre gigafactory est la première à sortir de terre et c'est également la première à bénéficier du dispositif européen Projet important d'intérêt européen commun (Piiec) mobilisé ici par l'État à hauteur de 114 M€ (ces financements publics en faveur de l'industrialisation ne proviennent pas d'un programme de l'UE, mais sont octroyés par les États membres sur leurs budgets nationaux, ndlr). C'est un outil stratégique qui contribuera à réduire la dépendance de l'Europe aux hydrocarbures, notamment au gaz naturel ».

### 450 EMPLOIS À VENIR

McPhy est née à La Motte-Fanjas, dans la Drome, portée par des chercheurs du CNRS et du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). La start-up travaille alors sur des solutions de stockage de l'hydrogène sous forme solide basée sur le magnésium et complétée par des hydrures métalliques : des matériaux dits à changement de phases, d'où le nom de McPhy. Très vite l'entreprise se tourne vers la production d'électrolyseurs, notamment par le rachat en 2011 de Piel, pionnier italien de l'électrolyse. Aujourd'hui, la société compte plus de 260 collaborateurs en France en Italie et en Allemagne, dont plus d'une centaine en R&D. Elle compte 55 MW de projets signés dans le monde dans les domaines de la décarbonation de l'industrie, de la mobilité et de l'énergie. « 100 Mt d'hydrogène carboné sont produites chaque année dans le monde et génèrent 1 Mdt d'émission de CO<sub>2</sub>. L'hydrogène bas carbone produit par électrolyse de l'eau à partir d'électricité renouvelable ou nucléaire permet de réduire jusqu'à 70% les émissions liées à la production d'ammoniac et jusqu'à 60% celles liées à la fabrication



de la première chaîne de production d'électrolyseurs McPhy est en cours d'assemblage. Les XL stacks de McPhy. Vue extérieure de la gigafactory de 22.000 m<sup>2</sup>. Coupure du ruban inaugural par Philippe Boudy, président de France Hydrogène, Jean-Baptiste Lucas, directeur général de McPhy, Luc Poyer, président de McPhy, Marie-Guite Dufays, président de la région BFC et Damien Meslot, président du Grand Belfort. Crédit : JDP.

de l'acier, développe Luc Poyer. Grâce à ses futures capacités de production d'1GW/an associé au 300 MW/an réalisé par notre usine italienne, McPhy a pour ambition d'adresser de grands projets de décarbonation industrielle, notamment dans les secteurs des engrais, des aciéries, des cimenteries et de la mobilité lourde... ». « McPhy est un fleuron de la filière hydrogène que nous construisons dans notre région depuis 15 ans », affirme Marie-Guite Dufay, présidente de la Bourgogne Franche-Comté. « Dès 2015, nous avons initié une stratégie de l'hydrogène à Belfort. Aujourd'hui, c'est 3.000 t de CO<sub>2</sub> économisées par an grâce notamment à notre flotte de bus à hydrogène avitaillée par la station de BeHYnov équipée d'un électrolyseur McPhy. Ici, avec des entreprises comme McPhy, Innocel... c'est un véritable écosystème complet de la production aux usages que nous construisons et qui à terme générera 1.000 emplois, faisant de Belfort la capitale de l'hydrogène », défend Damien Meslot, président du Grand Belfort. Côté emploi justement, la gigafactory promet 450 postes sur site lorsque l'usine sera à pleine charge. « Nous avons choisi de nous implanter à Belfort car sa situation géographique nous place idéalement au cœur de l'Europe et qu'il y a ici une haute compétence industrielle, dont l'enjeu sera pour nous de lui donner une couleur hydrogène. Aujourd'hui, 25 personnes ont déjà été recrutées et cela devrait progresser très

vite », affirme Anne Delprat, directrice RH du site. « La première ligne de production d'électrolyseur est en cours d'installation, les premiers opérateurs doivent arriver d'ici une dizaine de jours pour une sortie d'un premier prototype début juillet », complète Marie Sonntag, directrice de la gigafactory belfortaine, qui a fait une grande partie de sa carrière chez Stellantis. « L'usine a été conçue avec l'idée d'être ouverte vers l'extérieur. Nous avons engagé des partenariats avec l'université et les différents acteurs de la formation locaux et nous allons accueillir des stagiaires et des alternants pour faciliter l'intégration des jeunes », ajoute Anne Delprat. « Le sujet du recrutement des compétences nouvelles et diversifiées est un enjeu fort auquel la région entend répondre notamment en construisant une école nationale de l'hydrogène. McPhy est d'ailleurs déjà rentré dans le consortium de cette futur structure. Cette usine est une vitrine, un outil formidable pour attirer les jeunes vers l'industrie de demain. Ses murs sont les meilleurs agents pour convaincre parents et enseignants que l'industrie et une voie d'avenir, et je compte bien l'utiliser en ce sens », assure Marie-Guite Dufay.

### DES ATOUTS FACE À LA CONCURRENCE

Sur l'aspect technologique, l'usine certifiée « HQE bâtiment durable niveau excellent », possède « plu-



sieurs points forts et différenciants pour s'imposer sur un marché hautement concurrentiel, assure Benoît Barrière, directeur technologique de la gigafactory. Ici nous fabriquerons des stacks (cœur de chaque installation d'électrolyseur où se passe la réaction électrochimique qui permet d'isoler l'hydrogène de l'eau via une électricité renouvelable, ndlr) de taille XL en mesure de quadrupler la capacité de nos stacks actuellement produits en Italie. D'une capacité de 4 MW, leur efficacité sera augmentée sans recourir à l'utilisation de PFAS et de métaux rares, contrairement à la concurrence. Notre process est basé sur la technologie de l'électrolyse alcaline pressurisée et s'appuie sur le nickel, composant très abondant dans le monde. Nous nous distinguons également sur le design de nos produits avec des cellules d'hydrolyses revêtues de polymère et non de métal, ce qui permet une dissipation de la chaleur moins rapide. Autre point fort, nous allons ici automatiser la production des stacks : cela permettra de réduire leur coût et d'augmenter leur fiabilité. Chaque équipement fabriqué sera testé dans l'usine avant la livraison aux clients. Enfin nous internationaliserons également la conception des EPU (un électrolyseur est une association d'un ou plusieurs stacks reliés à un EPU qui permet notamment de récupérer l'hydrogène et l'oxygène en sortie de stacks, ndlr). Dans un premier temps, McPhy prévoit la création

d'une première unité pilote de 4 MW pour la réalisation des tests. Alimentée en électricité par les 5.800 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques qui seront prochainement installés sur le site, elle permettra également de chauffer les bureaux. La production des EPU débutera cette année et celle des XL stacks (jusqu'à 16 MW) en 2025. Les premiers clients devraient être l'entreprise allemande HMS Oil & Gas avec un projet de 64 MW dont la mise en service est prévue pour début 2026 et la société indienne Larsen & Toubro avec qui McPhy a signé un accord de licence en juin 2023.

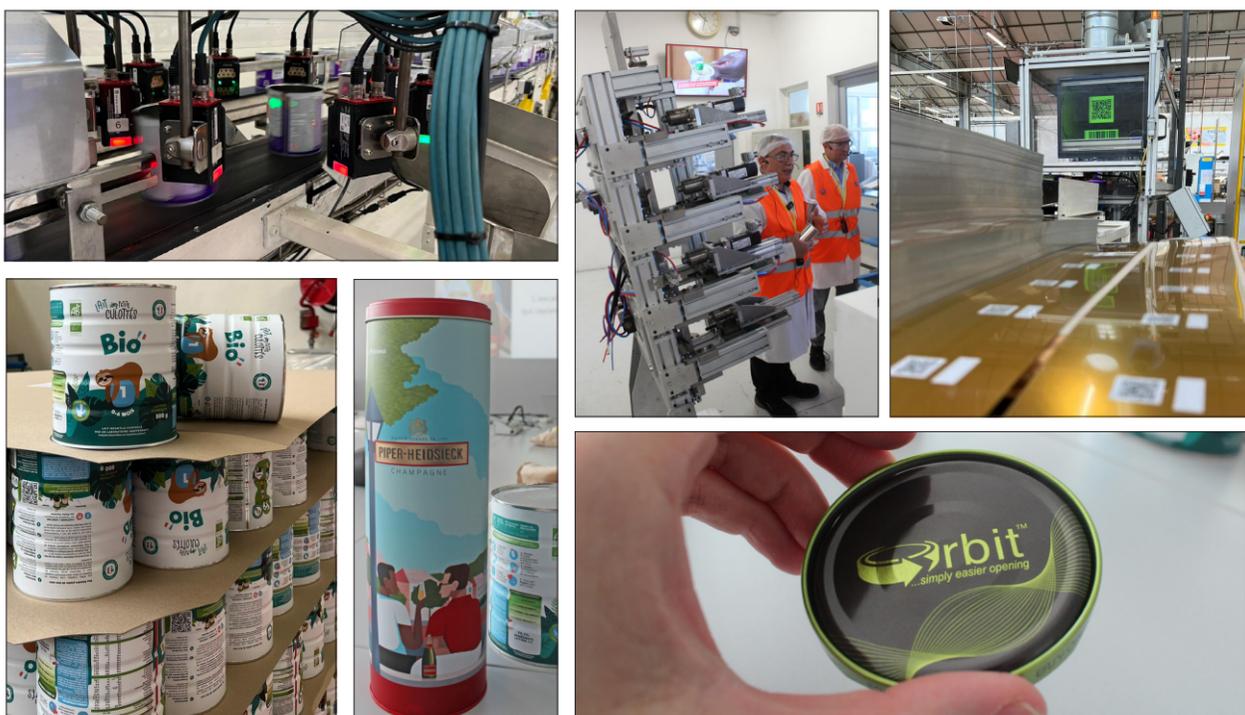
Frédéric Chevalier

### L'hydrogène en chiffres

- ◆ **30 MW** est la capacité d'électrolyse installée en France fin 2023.
- ◆ **100.000** emplois attendus en France dans la filière hydrogène d'ici à 2030.
- ◆ **6,5 GW** est la capacité d'électrolyse installée visée par la France en 2030.
- ◆ **3 kg** de pétrole contiennent autant d'énergie qu'un kilogramme d'hydrogène.
- ◆ **56 kwh** d'électricité sont nécessaires pour produire un kilogramme d'hydrogène.

**Côte-d'Or.** Le spécialiste de l'emballage métallique basé à Châtillon-sur-Seine ne cesse d'innover sur le champ du contenant alimentaire durable. Sa dernière production, baptisée Horizon, permet d'obtenir une boîte mono-produit 100 % recyclable.

## Eviosys développe une alternative aux couvercles plastiques



Le contrôle qualité sur ligne (crédit : Eviosys). Éric Imgardin, responsable développement nouveaux produits et Gregory Denis, responsable de l'usine de Châtillon-sur-Seine d'Eviosys présentent la machine, créée ici, permettant de fabriquer les nouveaux couvercles extra-fins Horizon (crédit : JDP). Ligne de marquage de QR-code individuel sur boîtes métalliques (crédit : Eviosys). Deux exemples d'emballages réalisés pour les marques Les Petits Culottés et Piper (crédit : JDP). Système innovant de couvercle facilitant l'ouverture (crédit : JDP).

Châtillon-sur-Seine

Avec ses 190 employés et sa quarantaine d'intérimaires supplémentaires, c'est le premier employeur du Châtillonnois. Implanté à Châtillon-sur-Seine depuis 1957, l'usine spécialisée dans le packaging métallique est un véritable fleuron de l'industrie locale dont les innovations rayonnent à l'international. « Chez nous, il y a autant de femmes que d'hommes et certains de nos collaborateurs se "transmettent" un poste chez Eviosys sur trois générations », se félicite Gregory Denis, responsable du site côte-d'orien, une usine qui appartient à un groupe mondial comptant 43 unités dans 17 pays, réalisant un chiffre d'affaires de 2,41 Mds€ et employant 6.300 personnes. Le site bourguignon s'illustre sur deux marchés principaux : les boîtes de lait infantile (70 % de la production), dont les premières ont été produites en 1987 et qui nécessitent de hauts standards de sécurité alimentaire et d'hygiène, et les emballages promotionnels pour les secteurs de la cosmétique, du café, du thé, des biscuits et du champagne. C'est notamment à Châtillon-sur-Seine qu'est née, en 1991, l'iconique "conservé" de parfum d'un célèbre couturier amateur de marinières. « Sur le lait infantile, nous sommes une référence à l'international. Au national, nous avons récemment signé un accord avec la marque française Les petits culottés,

connue jusqu'ici pour la vente par abonnement de couches pour bébé fabriquées en France et qui propose maintenant un service similaire sur le lait en poudre », dévoile Éric Imgardin, responsable développement nouveaux produits chez Eviosys.

### UN SENS DE LA "DÉBROUILLE" SOURCE D'INNOVATIONS

Plusieurs centaines de millions de produits sortent chaque année de l'usine de 25.000 m<sup>2</sup>, riche de 37 lignes de production. C'est aussi ici qu'est centralisée la R&D du groupe pour le développement de nouveaux produits. « Le fait que Châtillon-sur-Seine soit loin de tout a donné à ce site une culture de la "débrouille" et de l'agilité qui a conduit à la mise en place d'un bon nombre d'innovations comme le système Ecopeel d'ouverture facile des boîtes de conserve grâce à une simple languette. Une solution qui permet également de vider complètement le contenu et de lutter ainsi contre le gaspillage alimentaire, assure Éric Imgardin. On peut également citer Eviolink : marquage d'un QR-Code sur l'emballage offrant traçabilité, sécurité anti-contrefaçon et communication individualisée ; le micro-embossage de texte Braille ; Orbit : un système de bouchon avec un anneau qui réduit la force musculaire nécessaire à l'ouverture du contenant pour les personnes âgées notamment ou encore le marquage à

chaud qui crée une infinité de fets et d'illusions ». Toutes ses avancées se sont accompagnées d'importants investissements dans le parc machines, dont les plus récents représentent une enveloppe de 870 K€ (matériel barcoding, machine de nettoyage à ultrasons, ou encore unité prépresse pour la réalisation de nouveaux décors sous 48 heures. « Notre réactivité et notre capacité à répondre aux attentes de nos clients, voire de les anticiper, est un autre de nos points forts. En ayant intégré à la fois notre propre ligne de découpe à façon des bobines de métal et notre propre agence de design, nous sommes en mesure d'aller très vite dans la réalisation d'un prototype ou dans la création d'une nouvelle machine à même de relever un défi inédit en vue de la mise en place d'une nouvelle ligne de production, en moins de trois mois, en réponse à une demande spécifique d'un client ». Le groupe Eviosys est très mobilisé sur la question environnementale : « Nous sommes d'ailleurs en avance de quatre ans sur nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre avec 20 % économisés en 2023 par rapport à 2020, ce qui était le niveau ciblé pour 2027. Nous avons ainsi redéfini notre trajectoire avec un palier à -50 % pour 2030 et le zéro impact pour 2050 », précise Gregory Denis. Des engagements qui prennent également corps dans la conception même des

produits. « Pour lutter contre la prédominance du plastique, notamment présent dans les inserts dédiés au calage des produits dans les boîtes, nous avons développé une solution à base de mycélium (champignon) nourrie par des déchets. Avec Horizon, nous nous sommes attaqués à la question des couvercles en plastique de suremballage de nos boîtes métal. Cela a nécessité deux ans de développement et la création d'un outillage spécial pour obtenir un couvercle métal de seulement 5,8 grammes, offrant une réduction de 60 % des gaz à effet de serre nécessaire à sa production par rapport à un couvercle classique. Cette solution permet d'anticiper la future réglementation visant le tout recyclable d'ici 2030, notamment par le biais d'emballage mono-produit », affirme Gregory Denis, qui espère également adresser le marché des tubes de biscuits jusqu'ici en carton et plastique.

Frédéric Chevalier



Boîtes avec le couvercle Horizon (crédit : Eviosys).

## Apprendre à apprendre : la compétence clé

EN COLLABORATION AVEC NICOLE ORTIS ET PASCALE CORBIN-KURTZ, FORMATRICES ET COACHES NICOLEORTISCONSULTANTS.FR

### Génération Z et fidélisation...



Selon une récente étude, 42% des moins de 35 ans envisagent de quitter leur poste dans les 12 prochains mois. Lassée par la rigidité du monde du travail et son incapacité à s'adapter, la génération des 18-35 ans tente difficilement de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les confinements successifs, le travail à distance, la pression génératrice de stress, le manque de vision du projet de l'entreprise... autant d'éléments qui ont pu conduire à cette crise de la fidélisation des personnes recrutées. Pour eux, plus question de sacrifier leur vie privée et leur santé mentale pour un boulot. « Cette génération est constamment en recherche de nouveauté et d'apprentissage », assure Thomas Simon, docteur en sciences de gestion, professeur assistant à la Montpellier Business School et auteur d'une thèse intitulée « L'entreprise fantôme » qui traite du rapport des jeunes diplômés à l'entreprise. Il ajoute : « On pourrait les prendre pour d'éternels insatisfaits, mais les managers doivent s'adapter à cela et les satisfaire pour les retenir. C'est un challenge pour les organisations. » Cependant, dès l'intégration, afficher le bénéfice apporté par le développement de la compétence en apprenant à apprendre permet d'offrir un autre regard sur le monde de l'entreprise... Ainsi transmettre à l'arrivant.e des savoirs selon un cheminement pédagogique adapté à son profil d'apprenant.e évite les surcoûts financiers, compense une faible productivité, crée de la motivation et surtout fidélise la personne recrutée. Seules les personnes ayant appris à apprendre auront la possibilité d'accompagner durablement leurs collaborateurs ou collègues dans ce sens. Leur objectif est d'acquérir les compétences nécessaires à la transmission de leur propre savoir et de rendre acteurs ceux auxquels ils transmettent. Il s'agit d'apprendre à apprendre le fonctionnement de chacun.e en identifiant son profil d'apprentissage, ses compétences, ses apprentissages manquants et ses axes de progrès pour lui permettre de progresser. D'autres compétences sont aussi avancées par Anthony Klotz, psychologue du monde du travail qui a inventé le terme de « grande démission ». Il cite notamment la réévaluation des besoins des salariés et la quête de sens comme moyen de fidéliser les salariés. Le décodage des réactions face à l'erreur, les questionnements efficaces et pertinents, l'observation du non verbal, la mise en évidence des stratégies défensives, la valorisation d'un savoir-faire... autant d'outils nécessaires pour « apprendre à apprendre » à l'Autre et ainsi stimuler sa mobilisation en tant qu'acteur ou actrice de l'apprentissage à acquérir.

**Côte-d'Or. L'ensemble Spicy et Pepper, sur le technopôle de Valmy, renforce l'offre en immobilier d'entreprises ainsi que le pôle d'innovation santé de la métropole dijonnaise.**

## CPage et Batifranc inaugurent leurs locaux à Valmy



L'un, CPage, prend officiellement possession des locaux qu'il occupe depuis novembre dernier dans l'immeuble Spicy ; l'autre, Batifranc, ouvre officiellement les portes de Pepper, le bâtiment jumeau, dont il est propriétaire et qui compte déjà trois locataires (60% restent à commercialiser). Les deux entités étaient présentes au Technopôle de Valmy jeudi 13 juin pour un couper de ruban en présence de François Rebsamen, président de Dijon métropole et maire de Dijon. Les deux immeubles conçus par l'agence d'architectes Bart | Patriarche affichent le label environnemental Breeam Very Good pour leurs performances énergétiques.

### CO-CONSTRUCTION

Si François Rebsamen s'est réjoui de la présence de Pepper et Spicy qui vient renforcer l'offre en immobilier d'entreprises sur la métropole (sur ce seul critère, Angers a ravi à Dijon la première place parmi les métropoles intermédiaires du classement Arthur Loyd!), du côté de CPage, qui a fêté en juin 2023 ses 20 ans d'existence, cet emménagement dans de nouveaux bâtiments de 4.180 m<sup>2</sup> étaient devenus nécessaires : l'éditeur de logiciels et de



De gauche à droite : Hubert Cusenier, directeur général de Batifranc ; David Boussard, directeur général de CPage ; François Rebsamen, président de Dijon métropole, maire de Dijon et Ardian Qerimi, président de CPage. Crédit : JDP.

solutions dédiés aux établissements publics de santé a en effet accueilli 180 nouveaux collaborateurs depuis 2021 (portant l'effectif à 280 personnes) pour répondre à un surcroît d'activité. CPage revendique aujourd'hui 320 clients adhérents dont neuf CHU, et un quart des Groupements hospitaliers de territoires français. Si l'installation du siège de CPage au sein de Spicy était très attendue, elle se fait aussi au service de la performance des salariés puisque les espaces de travail ont été pensés en co-construction entre les équipes de CPage et les architectes (Bart

| Patriarche ainsi que le cabinet d'architecture et de programmation Florès), ce que n'a pas manqué de souligner David Boussard, directeur général de CPage. « Spicy n'est pas un immeuble de bureaux pour nous, c'est un rêve. Il est le fruit de nos imaginations collectives, de nos aspirations partagées et de notre volonté de créer un espace où l'innovation doit prospérer, où la sérendipité est favorisée, où les opportunités émergent de façon organique ».

### PROCESSUS (TRÈS) RAPIDE

Une installation d'autant plus applaudie qu'elle inter-

vient au terme d'un processus extrêmement rapide entre la validation de l'acquisition de nouveaux bâtiments par le conseil d'administration de CPage (juin 2021), le choix du projet de Bart | Patriarche (18 novembre 2021) et la remise des clés deux ans plus tard. Une célérité qualifiée d'« incroyable » par Ardian Qerimi, président de CPage.

### « RÉVOLUTION IMMOBILIÈRE »

Hubert Cusenier, directeur général de Batifranc a un peu douché l'enthousiasme collectif en rappelant la réalité du tertiaire de demain, à l'heure de la « révolution immobilière. Avec les chaleurs qui vont s'imposer, nous aurons des bâtiments dans lesquels nous ne pourrions plus travailler. Nous devons désormais offrir un cadre de travail satisfaisant mais qui répond à toutes ces problématiques énergétiques. Nous allons devoir construire des bâtiments de plus en plus exigeants, qui seront de plus en plus chers, avec des loyers de plus en plus chers. Le point sur lequel nous pouvons faire des efforts ce sont les charges d'exploitation ».

Emmanuelle de Jesus

**Doubs. Situé à côté de la clinique Saint-Vincent, ce nouveau bâtiment inauguré fin mai est, par sa taille, l'un des plus grands de la région et permet de traiter l'ensemble des pathologies cardiaques d'avant la naissance jusqu'au grand âge.**

## Cardioptim : un nouveau cabinet privé de cardiologie de 1.400 m<sup>2</sup> à Besançon



Doté de 12 salles de consultation, le nouveau bâtiment de cardiologie bisontin accueille une équipe complémentaire de 13 cardiologues, un cardiogériatre, un angiologue et plusieurs infirmières. « Cardioptim offre une expertise unique pour un suivi cardiologique tout au long de la vie, explique le docteur Thomas Golden de l'équipe médicale du cabinet Cardioptim. Il se compose aujourd'hui de cinq pôles d'excellence chacun spécialisé dans des pathologies cardiaques spécifiques : cardiologie pédiatrique et congénitale, qui commence avant même la naissance (intra-utérin), l'insuffisance cardiaque et valvulopathie, le traitement



L'équipe de Cardioptim devant le bâtiment le jour de l'inauguration. Crédit : Cardioptim.

des maladies coronaires, les troubles du rythme cardiaque et la cardiologie du sport ».

Par ailleurs, le cabinet dispose d'équipements de pointe dont notamment 12 appareils d'échographie cardiaque et vasculaire de dernière génération. Il possède deux salles

d'épreuve fonctionnelle cardiaque d'effort et travaille en étroite relation avec le service de cardiologie de la clinique St-Vincent qui affiche deux salles de cathétérisme cardiaque, huit lits de soins intensifs, 12 de médecine cardiologique ainsi que 18 fauteuils

d'ambulatorio pour la réalisation des actes interventionnels de cardiologie.

Le bâtiment est écoresponsable avec une empreinte environnementale réduite. Outre l'isolation thermique qui concourt à une très faible dépense énergétique, le bâtiment est équipé de panneaux solaires.

Le cabinet envisage une extension dans les années à venir pour concentrer sur un même site les activités dédiées à la récupération fonctionnelle des patients après un soin cardiaque.

Par ailleurs, la clinique Saint Vincent et le Groupe Elsan vont entamer la construction d'une salle d'opération supplémentaire dédiée à la cardiologie.

Frédéric Chevalier

## Yonne

L'ASSOCIATION OCEAN TREE ENVIRONNEMENT DÉVOILE SON PROJET DE RESSOURCERIE.



Autour du bief du moulin de l'ancien site industriel, Arnaud Chassery et Isabelle Cosemans nourrissent de nombreux projets liés au réemploi, à l'insertion et à l'environnement. Crédit : JDP.

Arnaud Chassery est un homme de défis. Avec Isabelle Cosemans, sa compagne, l'aventurier-conférencier, très investi dans le milieu associatif, a choisi de réaffecter quelque 600 m<sup>2</sup> de l'ancien site des Meubles Chassery, à Chamvres tout près de Joigny, à la création d'un tiers-lieu. « Cela s'est imposé à nous comme une évidence », explique celui qui dès cet été partira à l'ascension du Kilimandjaro accompagné d'enfants en situation de handicap. « Notre objectif est de réduire les flux entrants dans les déchetteries et d'offrir une seconde vie à des objets destinés à la destruction. » À l'occasion de la pré-ouverture les deux fondateurs et les bénévoles de l'association ont collecté plus d'une tonne d'objets de seconde main. « Nous proposons des produits en bon état. Hormis pour les meubles, nous n'effectuons pas de réparation. Nous souhaitons en revanche tisser un partenariat avec les Repair Café », précise Isabelle Cosemans. « Notre vocation n'est pas de faire concurrence aux antiquaires et aux brocanteurs. Notre projet comporte une dimension sociale en proposant des prix très bas. » La ressourcerie est adossée à une matériauthèque destinée à collecter les surplus des chantiers de construction. « Ce qui ne trouvera pas preneur sera orienté vers les éco-organismes. »

### UN ÉCOSYSTÈME APPELÉ À S'ÉTENDRE

Autour du moulin à eau du XVII<sup>e</sup> siècle, le couple entend, à l'avenir, proposer différentes activités sur l'immense site industriel, tels qu'ateliers de sensibilisation à l'environnement, initiations à l'upcycling, conférences, café solidaire et guinguette au bord du Tholon. « Nous souhaitons y aller étape par étape en travaillant avec les bénévoles, puis en créant des emplois pérennes. L'ouverture officielle est espérée à l'automne mais il existe une vraie attente. Dans l'Yonne, nous avons cette habitude de chiner entretenue par l'organisation des plus grands vide-greniers comme ceux d'Aillant-sur-Tholon ou de Mézilles. » Le tiers-lieu du Moulin devrait donc bientôt constituer un nouveau gisement.

Stéphane Bourdier

## Côte-d'Or

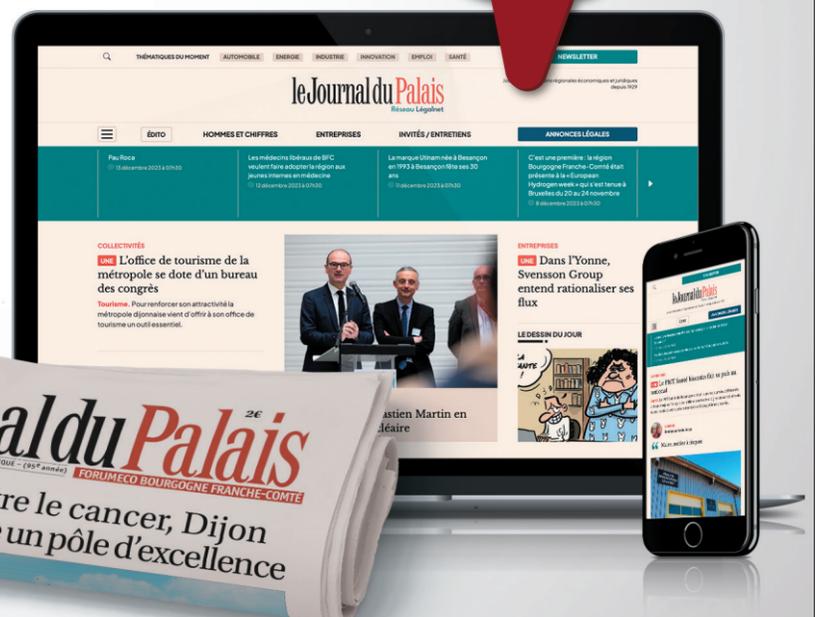
**BSB FORME SES ÉTUDIANTS AU LEADERSHIP.** Dès la rentrée prochaine, les étudiants de pré-master de la BSB bénéficieront d'enseignements inédits pour bâtir leur leadership. Parmi les formateurs, Gregg Glover (Harvard University), animera un cours dédié au leadership, à la stratégie et à la prise de décision auprès de tous les étudiants de Master 1. Les étudiants de pré-master auront également l'opportunité de réaliser un séminaire avec des ex-négociateurs professionnels des unités d'élite, qui transmettront à travers leurs parcours d'exception les techniques de la méthode Hermione. Laurent Combalbert, ex-officier-négociateur du RAID, diplômé de la National Academy du FBI et qualifié au plus haut niveau CPN3 (Négociateur Professionnel Certifié niveau 3) assurera cette formation.

en bref

# ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

VERSION PAPIER + NUMÉRIQUE  
**120€**



## NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

- Je m'abonne pour **1 an au prix de 120 € TTC**
- Par virement  
(le RIB se trouvant sur votre facture)
- Par chèque à l'ordre du Journal du Palais
- Par prélèvement automatique  
(merci de joindre un RIB)
- Par carte bancaire  
(en appelant le standard 03 80 68 25 55)

Cette version Internet est complétée par une newsletter quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner gratuitement, formellement pour respecter la réglementation sur la protection de la vie privée.



Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus.

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

M.  Mme  Mlle

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal, Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À** : Journal du Palais - Service abonnement - 2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON  
Tél. : 03.80.68.25.55 - abonnement.jdp@legalnet.org - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

**leJournalduPalais**  
LE JOURNAL DU PALAIS - BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Yonne.** Représentant 12 marques et regroupant 34 concessions dans trois départements, le groupe auxerrois fait montre d'innovation sur le marché stratégique du véhicule d'occasion.

## Jeannin Automobiles s'émancipe des standards du secteur

**Auxerre** L'automobile semble se chercher un second souffle. La baisse progressive des incitations gouvernementales conjuguées à l'augmentation du prix des véhicules et de l'énergie a entraîné un tassement prévisible des ventes de véhicules électriques pourtant supposés tirer le marché vers le haut. « *Seuls les véhicules hybrides rechargeables résistent bien depuis le début de l'année* », souligne Pierre-Henri Loury, le directeur opérationnel de Jeannin Automobiles. Présent dans l'Yonne, l'Aube et la Seine-et-Marne, le groupe auxerrois qui distribue les marques Volkswagen, Audi, Seat, Cupra, Skoda, Volkswagen Utilitaires, Nissan, Mazda, Suzuki et MG Motor, a choisi de jouer la carte de la diversification pour se démarquer, étoffant sa gamme de manière inattendue, l'an dernier. « *Une diversification qui se justifie par les tensions que connaît le marché de l'automobile, avec notamment l'arrivée programmée des marques chinoises.* » En se portant acquéreur de la concession Aixam située à Lavau, près de Troyes, il s'est lancé sur le segment porteur de l'automobile « sans-permis ». « *Depuis quelques années, c'est un marché qui s'est déringardisé avec le succès de l'Ami de Citroën et*



Le directeur opérationnel du groupe Jeannin Automobiles, Pierre-Henri Loury, mise sur les perspectives de développement du marché du véhicule d'occasion. Crédit : JDP.

*nous permet de toucher une nouvelle clientèle, plus jeune.* » L'ajout de deux concessions Westfalia au portefeuille du groupe lui a ouvert le marché très en vogue de la « Van Life », « *un marché de passion différent de celui du véhicule neuf qui est plutôt un marché de raison.* »

Néanmoins, c'est au marché du véhicule d'occasion que Jeannin Automobiles porte une attention toute particulière depuis quelque temps, et plus spécifiquement sur celui de la vente en ligne. En se rapprochant des start-up parisiennes Eveo, spécialisée dans le développement web, et FinzR, précurseur dans le rapprochement entre distributeurs et financeurs -, Jeannin Automobiles offre

désormais la possibilité aux utilisateurs d'acheter un véhicule exclusivement en ligne et même d'obtenir un financement personnalisé et définitif en sept minutes. Une première en France pour un distributeur indépendant. « *Nous souhaitons nous renforcer sur le digital en offrant les mêmes services qu'en point de vente physique.* » À terme, le directeur opérationnel entend se rapprocher du ratio deux véhicules d'occasion vendus pour un véhicule neuf. « *Notre objectif est de proposer une plateforme performante avec un degré de détails sur l'état du véhicule le plus précis possible afin de gagner en indépendance face à des poids lourds du secteur comme La Centrale ou Lebon-*

*coin qui représentent 150.000 à 200.000 euros par an de frais chacun.* »

### « RECONDITIONNEMENT » : UN HUB FIN 2024

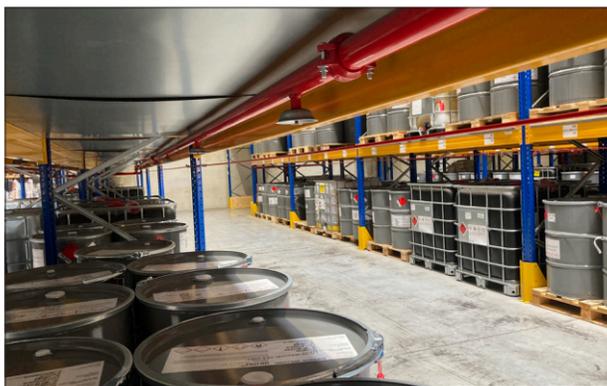
Dans l'optique de renforcer son positionnement sur ce marché stratégique, Jeannin Automobiles inaugurerà à la fin de l'année une plateforme centralisée de reconditionnement de véhicules d'occasion à Maillot, près de Sens. « *Nous sommes actuellement en phase de recrutement.* » Cette nouvelle infrastructure ambitionne de remettre sur le marché un véhicule, quelle que soit la marque, 12 jours seulement après son arrivée. « *Nous allons y rapatrier des véhicules au-delà du département de l'Yonne afin d'obtenir des volumes additionnels. Nous visons dans un premier temps les 1.000 ventes par an.* » En parallèle, le groupe entend implanter, après celui d'Auxerre et de Melun, un troisième centre de réparation de batteries pour véhicules électriques dans la région troyenne. D'origine familiale, le distributeur auxerrois compte 440 collaborateurs répartis dans 34 concessions et a réalisé 250 M€ de chiffre d'affaires lors du dernier exercice.

Stéphane Bourdier

**Saône-et-Loire.** Spécialiste du transport et de la logistique, Sobotram, filiale du groupe Blondel, agrandit son entrepôt de matières dangereuses. Le nouveau site de 17.000 m<sup>2</sup> vient d'être inauguré.

## Sobotram investit 20 M€ dans un nouvel entrepôt sécurisé

**Chalon-sur-Saône** Pour passer de 58.000 à 75.000 m<sup>2</sup> de capacités de stockage de matières dangereuses, Sobotram a réalisé un investissement de 20 M€ sur son site de Chalon-sur-Saône. Inauguré début juin 2024, le projet a été initié en 2020. « *Deux de nos clients évoluant dans le secteur du traitement des eaux de piscine nous ont fait part de leur souhait d'accroître les quantités à stocker mais aussi d'une évolution de la réglementation* », explique Alban Boidron, directeur de l'activité messagerie express et responsable sécurité de Sobotram. En plus de répondre à une augmentation des volumes, l'entreprise a intégré le stock-



kage de nouveaux produits classifiés comme dangereux en construisant un entrepôt de 17.000 m<sup>2</sup>.

### PRISE EN COMPTE DES RISQUES

En parallèle des surfaces complémentaires, Sobotram

a entamé une indispensable procédure administrative en 2020. « *Nous sommes soumis à des seuils limités de stockage pour chaque catégorie de produits. Nous avons donc demandé de nouveaux seuils en lien avec la DREAL ou encore le SDIS, à travers*

*des études de risques dans un contexte post Lubrizol (un incendie qui s'était déclaré en 2019 dans cette usine normande d'additifs pour lubrifiants, ndr).* »

L'entreprise de Saône-et-Loire a reçu ses autorisations en novembre 2023. « *De plus en plus de clients cherchent à externaliser la logistique à cause des normes et des mises en conformité constantes. D'ailleurs, notre investissement nous a coûté 40 % de plus qu'initialement prévu en raison de la réglementation renforcée.* » Pour accompagner son investissement, Sobotram prévoit le recrutement d'une vingtaine de salariés.

Nadège Hubert

## Yonne

EWIGO DÉBARQUE DANS L'AUXERROIS



L'équipe Ewigo de Monéteau, dirigée par Kamel Aqqaoui, souhaite rétablir la confiance entre vendeurs et acheteurs de véhicules d'occasion en faisant de la sécurisation des transactions l'un des axes différenciants.

Créé il y a dix ans par Florent Barboteau, l'opérateur Ewigo (franchise qui dispose de 100 points de vente en France) promet de rétablir la confiance entre vendeurs et acheteurs sur un secteur, celui du véhicule d'occasion, où arnaques et entourloupes sont légion. À tel point que, aujourd'hui, « *85 % des particuliers s'inquiètent d'un défaut de paiement lors de la vente* », explique Kamel Aqqaoui, le dirigeant de la toute nouvelle concession Ewigo de Monéteau qui a ouvert ses portes le 3 juin dernier. « *À l'instar d'un notaire, nous sécurisons les transactions en bloquant la somme sur un compte séquestre grâce à notre partenaire Cash Sentinelle afin de lever tous les doutes. Chez Ewigo, acheteurs et vendeurs ne se rencontrent jamais puisque nous sommes leurs seuls interlocuteurs.* » Outre la prise en charge de l'ensemble des démarches administratives liées à la transaction, la franchise propose un panel de garanties optionnelles « *ce qu'un particulier peut difficilement faire* » telles que la labélisation « Fiable ou remboursé », ou encore la livraison au domicile de l'acheteur. « *Nous nous assurons, par ailleurs, de la totale limpidité du véhicule et de sa traçabilité grâce à CarVertical.* » Des services novateurs qui ont convaincu l'ancien directeur commercial d'un grand groupe automobile d'investir 200.000 euros dans la création d'une agence flambant neuve, zone commerciale des Grandes Haies à Monéteau.

### POINT NÉVRALGIQUE

Le choix d'installer la franchise à proximité de l'échangeur de l'A6 ne doit rien au hasard. « *C'est un emplacement stratégique puisque 75 % des acheteurs de véhicules d'occasion viennent d'un autre département. C'est pour cela que nous avons mis l'accent sur l'accueil.* » Outre les mandats confiés au point de ventes auxerrois, les franchisés et les 500 commerciaux du réseau ont accès à l'ensemble des biens disponibles sur la plateforme Ewigo. Cette année, Kamel Aqqaoui et ses quatre collaborateurs se sont fixé pour objectif de réaliser près de 200 transactions. « *Un objectif prudent mais cohérent* », souligne le quadragénaire qui entend développer la notoriété de la franchise localement. « *Si l'activité augmente, je renforcerai l'équipe commerciale.* »

S.B.

en bref

**leJournalduPalais**  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**COMMUNIQUEZ EN B to B**  
auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

- ☑ Publiportage
- ☑ Encartage
- ☑ Numérique
- ☑ Visibilité parfaite
- ☑ Tarifs attractifs

Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 88 23 68 ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

# DONNEZ VOTRE PLASMA, LE TRAITEMENT EST EN VOUS

Le plasma est **la partie liquide du sang dans laquelle circulent les cellules sanguines**. Il contient des protéines et **des anticorps qui ont un intérêt thérapeutique majeur**, notamment des immunoglobulines, des facteurs de coagulation ou encore de l'albumine.

De très nombreux patients sont soignés par transfusion de plasma ou grâce **aux médicaments produits à partir des protéines du plasma et pour lesquels les besoins ont explosé ces dernières années**.

**x2** C'EST L'AUGMENTATION DES BESOINS EN MÉDICAMENTS DÉRIVÉS DU **PLASMA** EN FRANCE DEPUIS 2007.



## UN ENJEU SANITAIRE MAJEUR

Si à ce jour en France, aucun patient nécessitant une transfusion n'a manqué du produit sanguin dont il avait besoin, la situation est différente, et ce mondialement, concernant les **médicaments dérivés du plasma**.

Pour **couvrir les besoins de tous les patients**, la France dépend à **65%** de médicaments importés des Etats-Unis. S'affranchir de cette **dépendance** passe par une hausse notable des prélèvements et donc **par le recrutement de nouveaux donneurs de plasma**.

**1H30** C'EST LE TEMPS QU'IL FAUT POUR SAUVER DES VIES, MAIS AUSSI :

- ◆ Participer à **assurer la souveraineté nationale en plasma**,
- ◆ **Défendre le modèle éthique du don bénévole**,
- ◆ Et **prendre du temps pour soi !**



**INFOS ET RDV  
POUR UN  
DON DE PLASMA**

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)



# COLLECTIVITÉS

## Transport multimodal, un enjeu stratégique en BFC

**Bourgogne Franche-Comté. Deuxième hub sur le bassin fluvial Rhône-Saône après Lyon, Aproport (qui regroupe les ports de Chalon, Mâcon (Saône-et-Loire) et Pagny-le-Château (Côte-d'Or) s'impose comme un des principaux dossiers de la CCI Métropole de Bourgogne qui veut en faire un allié pour la décarbonation des activités des entreprises en BFC.**



**A** deux jours de navigation du Grand Port maritime

de Marseille, telle est la situation enviable qu'occupe Aproport, la plateforme multimodale composée des trois plateformes fluviales de Chalon-sur-Saône, Mâcon (71) et Pagny-le-Château (21). L'équipement qui affiche de belles prestations (voir encadré) voit ses équipements et installations gérés depuis près d'un siècle (1926 pour Mâcon, 1942 pour Chalon, 1998 pour Pagny), directement ou indirectement, par ce qui est aujourd'hui la CCI Métropole de Bourgogne ; il dispose en plus d'un emplacement privilégié par rapport aux liaisons ferroviaires avec les ports du Havre, de Calais ou l'Allemagne au nord et l'Espagne au sud, ainsi qu'aux réseaux autoroutiers. Outre son intérêt pour les entreprises en demande de solutions de transports multimodal, Aproport veut également s'imposer comme leur allié dans la décarbonation de leurs activités en proposant avant fin 2030, des chaînes logistiques à neutralité carbone, au travers du projet « 1 port - 3 quais ».

### UN BATEAU = 160 CAMIONS

Concrètement, il s'agit de constituer un « hub » portuaire multimodal entre les trois équipements bourguignons reliés par la voie ferrée. Les enjeux en termes de performances écologiques sont immenses : la CCI Métropole de Bourgogne estime que 4.000 tonnes transportées par voie d'eau équivalent à l'utilisation de 160 camions (un train = 50 à 70 camions), émet deux fois moins de CO<sub>2</sub> qu'un transport routier et peut, de plus, s'adapter aux obligations des convois exceptionnels et du transport de matières dangereuses, très contraignantes sur routes. L'année dernière, Aproport a généré un chiffre d'affaires de 5,9 M€, représentant 312 bateaux chargés et déchargés, 1.059 trains manœuvrés sur les sites de Chalon et Mâcon, 11.974 remorques chargées/déchargées sur l'autoroute ferroviaire, plus de 83.000 conteneurs manutentionnés et 2,7 Mt de marchandises traitées par route (58%), voie ferrée (24%) et voie d'eau (18%). Ce nœud multimodal a permis d'éviter, selon la CCI Métropole de Bourgogne, plus de 100.000 t de CO<sub>2</sub> par an.

Emmanuelle de Jesus



À gauche : Les sites de Chalon-sur-Saône, (en haut) et Pagny (en bas).  
Ci-dessus : Vue aérienne du port de Mâcon. Crédit : CCI Métropole de Bourgogne.

### Trois sites, les mêmes enjeux écologiques et économiques

■ D'une superficie totale de 83 hectares, dont 80.000 m<sup>2</sup> de terminaux, Aproport se subdivise en trois entités, ayant chacune leurs spécificités propres. Le site est certifié ISO 9001 (management de la qualité), est en cours d'agrément pour ISO 14001 (management environnemental) et 45001 (santé et sécurité au travail) ; il est accessible via l'A6, l'A36, l'A39, l'A40, l'A406, la RCEA et la RN6.

Le site propose à la fois l'accueil d'entreprises avec du foncier disponible notamment à Pagny, du stockage, de la manutention et de la traction ferroviaire. Ces dernières années, la CCI a réalisé plus de 40 M€ d'investissement pour moderniser et transformer les ports en plateformes multimodales et améliorer leurs équipements. Aproport est concerné par les engagements du contrat de plan interrégional État-Régions (État, établissements publics tels Voies navigables de France, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, régions Aura, BFC, Occitanie et Paca, EDF et l'entreprise de construction CNR) qui mobilisera 475 millions d'euros pour la période 2021-2027. Fabienne Buccio, préfète de la région Aura et coordinatrice de l'axe Rhône-Saône était d'ailleurs à Pagny en octobre dernier pour visiter le site et exposer les engagements dudit contrat.

**Chalon-sur-Saône** : 23 hectares de plateforme multimodale et 2 ha de faisceau ferroviaire externe, 7.600 m<sup>2</sup> d'entrepôts. À noter que la concession d'exploitation de la plateforme signée avec la CCI en 1976 arrivera à son terme en 2026.

**Mâcon** : 28 hectares, comportant 12.400 m<sup>2</sup> d'entrepôts. Le renouvellement de concession a été signé en 2004 pour 30 ans.

**Pagny-le-Château** : sept hectares. Créée en 1994, gérée par la SAS Pagny Terminal (CCI de Beaune et de Chalon-sur-Saône), elle a été suivie en 2021 de la création de la SAS BFC Multi Modal qui a ouvert son capital à des opérateurs économiques publics ou privés. Octobre 2023 a vu la signature de la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de la plateforme multimodale de Pagny entre Aproport et la Société mixte du

technoport de Pagny dont le président est le maire de Seurre et conseiller régional, Alain Becquet. C'est aussi l'année dernière qu'est née la société Pagny Multi Modal dont les actionnaires actuels sont CCI Métropole de Bourgogne, CCI du Jura, CCI de l'Ain, Grand Port maritime de Marseille, Finaixy SAS, Rhenus Partnership (logistique), 5 A développement, Alliance BFC (agroalimentaire), GMH groupe MGE holding.

Lors de la visite de Fabienne Buccio, l'accent avait été mis sur la **forte capacité locative** du site. Il avait été question de nouvelles implantations dont une d'un groupe agro-alimentaire « *de niveau mondial* », selon Michel Neugnot, premier vice-président de la région BFC, qui pourrait s'installer sur deux parcelles de 22 puis 29 hectares en deux phases ; Pedretti (transports) a obtenu son permis de construire pour un entrepôt sur une parcelle de six hectares ; un autre projet de logistique industrielle sur 27 hectares est à l'étude alors que le centre d'exploitation des routes départementales va également s'implanter sur 0,5 hectares. Pour Sébastien Delacour, président de la communauté de communes des Rives de Saône qui participe à hauteur de 20% aux dépenses de fonctionnement du technoport, celui-ci est « *l'enjeu économique majeur du secteur. Pour créer de l'emploi, de la richesse, de la consommation localement. Et nous avons de l'hébergement sur place* ». Ceci, si les prospects aboutissent enfin... Car l'élu, qui côtoie régulièrement Sébastien Martin au sein d'Intercommunalités de France, admire le positionnement du président du Grand Chalon qui peut proposer du foncier « *clef en main* » à ses prospects, ce qui est bien loin d'être le cas à Pagny... « *Ce qu'il nous manque sur le Technoport est une véritable stratégie d'attractivité*, regrette Sébastien Delacour. *Purgeons les parcelles des études réglementaires, clarifions quels types d'entreprises nous voulons accueillir !* » Une stratégie qui réclame des investissements, ce qui n'est pas toujours bien assimilé localement alors que Pagny disposera d'un atout majeur à l'heure de la loi ZAN et de la raréfaction du foncier aménageable disponible.

**Bourgogne Franche-Comté. À l'heure où les émissions de méthane et l'usage des énergies fossiles associés aux activités humaines doivent être limités pour faire face au changement climatique, GRDF défend sa place d'acteur majeur de la transition.**

## Le gaz, énergie de demain ?

**Dijon** Si décarbonation et gaz ne semblent, de prime abord, pas faire bon ménage, la nécessité d'un mix énergétique équilibré, qui « apparaît comme la solution la plus efficace et pragmatique » pour affronter le changement climatique, est la priorité de GRDF. Le premier réseau de distribution de gaz en France assure, par la voix de Brice Febvre, directeur clients pour les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, que « l'électricité seule ne suffira pas. Aujourd'hui, deux tiers des besoins en énergie sur le territoire sont fournis par les réseaux de gaz. Nous sommes convaincus qu'il jouera un rôle essentiel dans la décarbonation ». Pour ce faire GRDF met donc en place un plan en trois axes : accompagner les consommateurs (en BFC, 478.000 personnes - un logement sur deux -, 3.000 sites industriels et 27.000 bâtiments tertiaires) dans la réduction de leur consommation ; atteindre 20% de gaz verts - ou biométhane - dans les réseaux français en 2030 (et même 25% en BFC,



Brice Febvre et Emmanuel Connesson, directeur régional et directeur adjoint de GRDF pour les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté. Crédit : JDP.

qui jouit d'un « fort potentiel ») contre 4% aujourd'hui ; accélérer sa propre décarbonation en divisant par deux ses émissions d'ici 2030.

### ACCOMPAGNER ET « FAIRE CONNAÎTRE »

Sur les 75.000 clients en surconsommation identifiés par GRDF en BFC, 5.000 ont accepté d'être accompagnés, réduisant leur consommation de gaz de 14,4% en moyenne. « On propose des solutions

concrètes comme des chaudières Très haute performance énergétique ou des pompes à chaleur hybrides - qui vont chercher la meilleure énergie au meilleur moment -, permettant de diminuer sa facture jusqu'à 30% », avance Emmanuel Connesson, directeur adjoint Grand Est et BFC, en charge du développement des gaz renouvelables. Côté industries, GRDF s'est engagé avec 16 autres partenaires dans le programme ChOC, une chaudière

à gaz bas carbone capable de capter 90% des émissions directes de CO<sub>2</sub>. La commercialisation est prévue en 2025 et intéresse déjà 60 industriels dans la région. « Il y a désormais l'enjeu de fédérer et mobiliser pour faire connaître le gaz vert », rappelle Brice Febvre. Et les projets ne manquent pas : 21 sites de méthanisation - permettant la production de gaz vert à partir de déchets agricoles notamment - existaient déjà en décembre 2023 dans la région ; un nombre qui devrait s'élever à 33 d'ici la fin de l'année. Même constat pour le BioGNV - carburant permettant la réduction de 80% des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport au diesel et 95% des émissions de particules fines -, pour le moment distribué dans 16 stations en BFC, 29 à la fin 2024.

Pour sa propre décarbonation, GRDF s'engage déjà d'importants travaux de modernisation de son réseau pour réduire les dommages aux ouvrages, sources d'émissions accidentels de méthane.

Killian Roblot

**Yonne. Né de la fusion de 22 syndicats d'électrification de l'Yonne, l'établissement public s'est peu à peu emparé de compétences liées à la performance et à la sobriété énergétique.**

## Sdey : 10 ans d'aménagement

**Venoy** En une décennie, le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (Sdey) s'est imposé comme l'interlocuteur privilégié des communes rurales sur les questions énergétiques. Elles sont, de fait, 423 à avoir délégué leurs prérogatives en matière d'électrification - le renforcement, l'extension et l'enfouissement des réseaux - à l'Autorité organisatrice de distribution de l'énergie (AODE). Un anniversaire célébré en grande pompe le 6 juin dernier à la salle des Joinières de Venoy en présence de nombreux élus. Au programme : discours dithyrambiques, village d'entreprises innovantes et remise des labels « Terre d'innovation » récompensant les communes pour leurs travaux énergétiques. Cette année, par exemple, ce sont près de 45 millions d'euros de financement qui vont être injectés sur le territoire dans des opérations d'aménagement telles que la conversion de l'éclairage public en Led intelligents ou l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. « Pour répondre à l'attente de nos concitoyens,



Le président du Sdey, Jean-Noël Loury, a fait de l'innovation en milieu rural l'une de ses priorités. Crédit : JDP.

s'inscrire dans le progrès de notre société et éviter que la ruralité se retrouve déconnectée du monde urbain, nous avons souhaité que le syndicat soit aussi un outil précurseur de l'innovation pour permettre aux communes à caractère rural d'avoir accès à des services quasiment identiques à ceux des villes concernant nos domaines de compétences », rappelait un peu plus tôt Jean-Noël Loury, l'indéboulonnable président du Sdey. « À l'origine, ce sont les communes qui ont la compétence de l'électrification. Le syndicat leur permet d'avoir un seul interlocuteur vis-à-vis d'Enedis, de l'Ademe et des autres organismes

partenaires. Cela nous oblige à agir sur l'ensemble du territoire départemental avec un souci de péréquation, d'équité et d'homogénéité, contrairement à ce qu'il se passait auparavant. » À ce titre, le « syndicat » a participé à l'éradication des « zones blanches » en implantant 26 pylônes nécessaires à l'installation des opérateurs téléphoniques sous le contrôle de l'Arcep (autorité de régulation des communications électroniques et des postes).

### INNOVATION

Néanmoins, ce qui distingue le Sdey des autres syndicats d'énergie régionaux, reste sa plus grande

propension à catalyser les dispositifs innovants dans ces territoires ruraux comme l'autoconsommation collective destinée à renforcer l'indépendance énergétique des collectivités tout en leur permettant de réaliser des économies substantielles. « Elles vont retrouver une plus grande autonomie financière pour l'investissement avec des tombées économiques grâce à la location des toitures, réduire leurs charges de fonctionnement et bénéficier de l'électricité produite. Développer les boucles locales va aussi permettre d'éviter des investissements extrêmement coûteux dans le renforcement des réseaux », souligne celui qui, par ailleurs, tient la vice-présidence en charge de l'innovation à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). Encore au stade expérimental dans l'Yonne, le déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques multidirectionnelles pourrait, en restituant l'énergie accumulée dans les batteries lors des pics de consommation, participer à l'horizon 2030 à la péréquation énergétique.

Stéphane Bourdier

## Région BFC

**LA RÉGION BFC LANCE SON DISPOSITIF « D'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENNELLE ».** Le programme sera lancé auprès du grand public en septembre 2024 et durera jusqu'en 2027. Il espère accompagner près de 2.000 foyers dans leur installation d'ici à 2026 en BFC. Il repose sur le recrutement de chargés d'accueil au sein de chaque territoire participant, chargés de guider les futurs habitants dans leur projet de déménagement.

La BFC est la première région française à instaurer cette démarche (des départements comme la Nièvre l'ont fait à leur échelle), qui s'inscrit dans le cadre de sa stratégie d'attractivité globale, initiée depuis 2017. Selon l'étude d'impact menée par l'agence Laou, agence spécialiste de l'attractivité résidentielle qui accompagne ce projet pilote, « l'installation de 50 nouveaux foyers génère à elle seule 1,6 M€ par an de pouvoir d'achat dépensé sur le territoire et la création de huit emplois supplémentaires. »

La région anticipe la déprise démographique qui impactera la France dans les prochaines décennies. À ce jour, 29 territoires se sont portés candidats, renforcés par le soutien de partenaires régionaux comme l'Agence Économique Régionale, le CRT et la Mascot, les offices du tourisme et les chambres consulaires.

**PRIX NATIONAL SANTÉ ENTREPRENEURS D'HARMONIE MUTUELLE.** Jusqu'au 25 septembre, les entrepreneurs de Bourgogne-Franche-Comté employant moins de 20 salariés sont invités à candidater au Prix national Santé Entrepreneurs d'Harmonie Mutuelle. Pour sa 5e édition, ce prix national vise à récompenser les organisations, partout en France, qui ont mis en place des actions visant à améliorer la santé ou le bien-être de leurs salariés, la solidarité entre entrepreneurs ou encore les initiatives en faveur de l'environnement. Le prix prend la forme d'une dotation allant de 5.000 € pour le premier prix à 1.000 € pour les prix coups de cœur. Les lauréats nationaux seront dévoilés le 8 novembre.

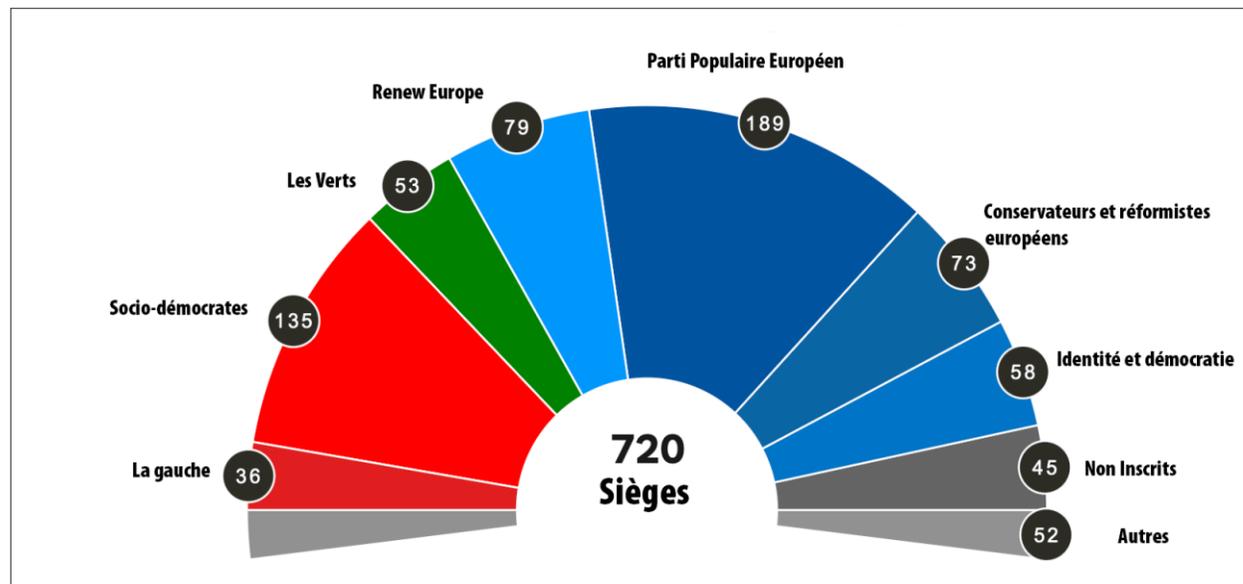
**DU FEDER POUR LE PROJET ELECTRIVERT.** Le projet Electrivert a été sélectionné pour bénéficier, dans le cadre du comité de suivi de la coopération territoriale Interreg France-Suisse 2024, d'un montant d'aide européen (FEDER) de 452.000 € et 261.000 CHF de fonds fédéraux et cantonaux. Ce projet a pour objectif de valoriser l'énergie disponible apportée par la biomasse (principalement le biogaz) et de promouvoir sa conversion en électricité verte et en chaleur utilisée sur place, par des systèmes de pile à combustible. Un état des lieux concernant la production, la valorisation et la distribution de biogaz sur le territoire de coopération franco-suisse sera dressé. Les objectifs, de part et d'autre de la frontière, concernant la distribution et la promotion du biogaz pourront ainsi être exposés et comparés. Pour rappel, le programme Interreg Franco-Suisse est un programme de soutien de la coopération territoriale européenne (CTE) qui s'inscrit dans le cadre de la politique de cohésion européenne.

en bref

# Europe

**Élections européennes.** En date du 12 juin, 50,8 % des inscrits ont voté lors des élections européennes du 9 juin dernier, contre 50,66% en 2019.

## Europe : le nouveau Parlement se dessine



Composition du Parlement européen en date du 12 juin dernier, établi à partir des résultats provisoires ou définitifs disponibles publiés après la fin du scrutin dans tous les États membres, fondée sur la structure du Parlement sortant. Selon le règlement intérieur du Parlement, un groupe politique est composé d'au moins 23 membres élus dans au moins 7 États membres. Source : results.elections.europa.eu

Si en France le résultat des élections européennes avec la victoire sans appel du Rassemblement national a engendré un séisme politique, avec l'annonce, dans la soirée, par le Président de la République, de la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation de législatives anticipées les 30 juin et 7 juillet prochains, force est de constater que les équilibres ont été peu bouleversés à l'échelon européen, où le parti populaire européen (PPE) conserve sa place de leader, suivi par les socio-démocrates. Renew Europe, le groupe qui rassemble les eurodéputés macronistes conserve la troisième place, tandis que les droites radicales gagnent quelques sièges. À noter qu'aux élections de 2019, 705 sièges étaient à pourvoir ; il y en a 720 désormais.

### LES PARTIS DU CENTRE CONFORTÉS

Dans le détail, le PPE comptait 177 eurodéputés jusqu'à présent, ils sont 189 à la date du 12 juin (qui servira de repère pour l'ensemble des chiffres de cet article). C'est dans ce groupe que se retrouvent les eurodéputés élus en France sous étiquette LR. La présidente sortante de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, est issue du PPE. Appuyée par

les groupes Renew Europe et les socio-démocrates, elle semble bien partie pour un nouveau mandat.

L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (où l'on retrouve notamment les élus de Place Publique, la liste menée par Raphaël Glucksmann) alignait 140 élus ; ils sont désormais 136. Renew Europe (Renaissance et Modem en France) subit en revanche un revers (de 102 à 79 eurodéputés). Les Écologistes enfin perdent 25 eurodéputés, passant de 72 à 53 élus. Précision : il faut 23 eurodéputés représentant au moins sept États membres pour constituer un groupe politique.

### PAS DE POUSSÉE DES EXTRÊMES

Du côté des extrêmes, la gauche anticapitaliste (représentée par exemple par LFI en France) reste stable, de 37 à 36 eurodéputés.

À l'extrême-droite, peu de changements également. Les Conservateurs et réformistes européens, qui comptait des représentants de Reconquête, le parti d'Éric Zemmour, alignait 65 eurodéputés ; ils seront 73 désormais. Identité et démocratie, où l'on retrouve les élus étiquetés RN comptait 59 membres ; ils sont 58 désormais.

Ces chiffres vont évoluer à la marge dans les jours pro-

chains. Ceux indiqués dans la projection de l'infographie ci-dessus sont basés sur les résultats finaux dans 12 États membres de l'Union (Belgique, Croatie, Chypre, France, Allemagne, Grèce, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pologne, Slovaquie, Tchéquie) ; les résultats provisoires dans 14 pays : (Autriche, Bulgarie, Danemark, Estonie, Finlande,

Hongrie, Italie, Lettonie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Slovénie, Espagne, Suède) et les données pré-électorales pour l'Irlande.

Les chiffres préliminaires indiquent un taux de participation estimé à 50,8 % dans l'ensemble de l'UE. C'est déjà mieux qu'en 2019 (50,66%).

Emmanuelle de Jesus

### Après les élections : les dates clés

- ◆ Depuis le **10 juin** : les eurodéputés se réunissent pour former les groupes politiques et élire les présidents de chacun des groupes.
- ◆ **27-28 juin** : Réunion du Conseil européen sur la composition de la Commission.
- ◆ **15 juillet** : Date limite de présentation à la présidente du Parlement européen de la dénomination, de la déclaration politique et de la composition des groupes politiques.
- ◆ Du **16 au 19 juillet** : première session plénière de la nouvelle législature. Le Parlement élira son nouveau Président, ses vice-présidents et ses questeurs, et décidera du nombre de députés qui siégeront dans chaque commission parlementaire. Une date sera choisie pour l'élection du prochain président de la Commission européenne. L'actuelle présidente, Ursula von der Leyen, présentée par le PPE, est déjà en campagne car elle va devoir être appuyée pour remporter les 361 voix nécessaires à sa réélection. Elle peut compter sur son groupe, sur les socio-démocrates et Renew, sans être pour autant assurée de faire le plein de voix.
- ◆ Du **22 au 25 juillet** : Constitution des commissions parlementaires (élection des présidents et vice-présidents).

E. de J.

## Commerce

**LES CÉRÉALES RUSSES ET BIÉLORUSSES LOURDEMENT TAXÉES.** Le Conseil a adopté le 30 mai un règlement visant à prélever des droits de douane prohibitifs sur les produits céréaliers importés depuis la Russie et la Biélorussie. Ce règlement augmente les droits sur les céréales, les oléagineux et les produits dérivés en provenance de Russie et de Biélorussie à un point qui, dans la pratique, mettra un terme aux importations de ces produits. « Les nouveaux droits de douane fixés ce jour visent à faire cesser, dans la pratique, les importations dans l'UE de céréales en provenance de Russie et de Biélorussie. Ces mesures permettront donc d'éviter la déstabilisation du marché céréalier de l'UE, de mettre un terme aux exportations russes de céréales produites en territoire ukrainien et acquises de manière illicite, et d'empêcher la Russie d'utiliser les recettes provenant d'exportations vers l'Union pour financer sa guerre d'agression contre l'Ukraine. C'est encore une autre manière pour l'Union de montrer son soutien constant à l'Ukraine », a déclaré Vincent van Peteghem, ministre belge des finances.

Le règlement augmente les droits à l'importation pour les céréales, les oléagineux et les produits dérivés ainsi que les pulpes de betterave sous forme de pellets et les pois secs en provenance de la Fédération de Russie ou de la République de Biélorussie pour lesquels les importateurs ne paient actuellement aucun droit de douane ou paient des droits de douane peu élevés. En outre, ces marchandises seront exclues de l'accès aux contingents tarifaires de l'Union.

Ces mesures concernent les produits originaires ou exportés directement ou indirectement de la Fédération de Russie et de la République de Biélorussie vers l'Union. Elles n'affecteront pas le transit par l'Union européenne en ce qui concerne les marchandises provenant des deux pays destinées à d'autres pays tiers.

## Banque

**BÂLE III : RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES GROUPES BANCAIRES.** Le Conseil a

adopté le 30 mai de nouvelles règles dites de Bâle III, visant à rendre les banques exerçant des activités dans l'Union plus résilientes face à d'éventuels chocs économiques, ainsi que leur surveillance et leur gestion des risques. En outre, ces règles renforceront la surveillance et la durabilité dans le secteur bancaire. La principale caractéristique des réformes est l'introduction d'un « plancher de fonds propres » qui limite le risque de réductions excessives des exigences de fonds propres des banques et rend ces exigences plus comparables. Le plancher de fonds propres fixe une limite inférieure pour les exigences de fonds propres qui sont déterminées conformément aux modèles internes des banques, établie à 72,5 % des exigences de fonds propres qui seraient applicables si elles utilisaient des approches standard.

Outre la mise en œuvre des normes de Bâle III, les nouvelles règles harmonisent les exigences minimales applicables à l'agrément de succursales de pays tiers et à la surveillance de leurs activités dans l'UE.

Elles établissent également un régime prudentiel transitoire applicable aux crypto-actifs et introduisent des modifications visant à améliorer la gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) par les banques.

Source : Conseil européen

en bref

# Opinions

## Programme économique du RN : une incertitude problématique

Asterès, cabinet de conseil dans le domaine économique

Alors qu'on ne peut pas exclure l'arrivée du RN au pouvoir suite aux élections législatives de début juillet, le cabinet Asterès s'est penché sur le programme économique du parti (à partir du programme de 2022 et des prises de position du RN ces dernières années). « Il n'est pas aisé d'estimer quelles seraient précisément les conséquences économiques pour l'économie française si le programme économique du RN était adopté, car les positions du parti en matière de politique économique sont à la fois floues et changeantes. Cette incertitude est un problème en soi, car une bonne politique économique doit être claire et prévisible. Or, les propositions clairement identifiées du RN (baisse de TVA et hostilité à l'immigration notamment) se révéleraient probablement néfastes à l'économie française.

La **limitation de l'immigration** est un point central du programme du RN. Le parti en attend de multiples bénéfices économiques (baisse du chômage ou réduction des dépenses publiques). Mais le problème de l'économie française est plus le manque de travailleurs que le chômage. Un argument récurrent de l'extrême droite est que la limitation de l'immigration permettrait de faire baisser le chômage en « gardant » les emplois pour les natifs. Cependant, un travailleur immigré génère aussi de l'activité économique (donc des emplois) du fait de son travail. Les exemples de la Suisse, de l'Allemagne, de Singapour, des États-Unis ou du Canada montrent qu'une part importante de travailleurs immigrés n'entraîne pas une hausse du chômage. Plusieurs travaux confirment cette conclusion, comme la célèbre étude du Prix Nobel David Card qui montre que l'immigration

cubaine à Miami n'a pas conduit à une hausse du chômage ou à une baisse des salaires. Marine Le Pen avance aussi l'idée que son programme de réduction de l'immigration générerait un gain pour les finances publiques (notamment du fait d'une baisse des dépenses sociales) de 16 milliards d'euros par an. Outre que le calcul permettant d'arriver à ce chiffre n'a, à la connaissance d'Asterès, pas été précisé, de nombreuses études contredisent l'idée même selon laquelle l'immigration serait un poids pour les finances publiques. Du fait de la hausse des recettes fiscales liée à la hausse du nombre de travailleurs, l'immigration pourrait même être bénéfique pour les finances publiques, à plus forte raison s'il s'agit d'une immigration de travailleurs qualifiés.

Parmi les mesures envisagées par le RN pour accroître le pouvoir d'achat, la **baisse de TVA** est régulièrement avancée. Elle pourrait concerner l'énergie ou les biens de « première nécessité » (alimentation notamment), sans que le périmètre ne soit clairement défini, ce qui rend des estimations chiffrées difficiles. Les exemples passés de baisse de TVA sont nombreux, en France comme à l'étranger, mais il est difficile de déterminer une proportion de répercussion de cette baisse dans les prix tant les conclusions divergent en fonction des cas : dans certains cas, la majorité de la baisse de TVA a été répercutée dans les prix (jusqu'à 90 % dans le cas d'une baisse momentanée de TVA sur les produits de première nécessité en Espagne), dans d'autres cas cette répercussion a été très faible (seulement 10 % de répercussion dans les prix dans le cas de la baisse de TVA dans la restauration en France). En effet, la répercus-

sion d'une variation de TVA dans les prix peut être influencée, entre autres, par l'intensité concurrentielle du marché, l'ampleur et le sens de la variation, le caractère permanent ou temporaire de la variation ou encore le contexte économique dans lequel intervient cette évolution. D'après les estimations d'Asterès, lorsque l'Etat perd 100 € de recettes fiscales du fait d'une baisse de TVA sur les produits de première nécessité, les ménages modestes bénéficient d'une hausse de pouvoir d'achat limitée à 15 €. Ce résultat est obtenu en considérant que 60 % de la baisse de TVA est répercutée dans les prix (cette proportion de répercussion dans les prix semble correspondre à un scénario moyen au vu des exemples passés), ce qui implique que les entreprises de la distribution bénéficient d'un gain de 40€. Il serait ainsi préférable, pour accroître le pouvoir d'achat de parties spécifiques de la population, de cibler directement des mesures (aides, hausses de la prime d'activité par exemple) afin que 100 % des sommes engagées par l'Etat atteignent le public visé... et ce d'autant que les ménages aisés consomment plus que les ménages modestes, y compris sur les biens de première nécessité. Par exemple, les 10 % des ménages français les plus aisés dépensent deux fois plus de TVA en pâtes que les 10 % des ménages les plus modestes car ils achètent des produits de meilleure qualité. Ainsi, une baisse des prix permise par la baisse de TVA bénéficie plus, en nombre d'euros, aux ménages aisés qu'aux ménages modestes. »

♦ *La semaine prochaine, l'analyse d'Asterès sur le programme du Nouveau Front Populaire.*

**Le billet** PAR EMMANUELLE DE JESUS

### Bombe à fragmentation



C'est peu dire que l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale dimanche 9 juin par le Président de la République, dans la foulée des résultats du scrutin européen en France, a fait l'effet d'une bombe. Une de ces bombes vicieuses qui à l'impact libèrent des milliers de projectiles mortels, dont on ne mesure réellement les dégâts qu'au moment de ramasser les cadavres.

Première touchée, la majorité présidentielle, qui n'a pas plus de majorité que de Président, la première éparpillée façon puzzle, le second ayant décroché un taux de détestation rarement atteint dans ce pays. (Dégât collatéral : les commentateurs politiques, ces hommes et ces femmes que l'on croirait d'une race à part, jetant sur leurs confrères journalistes et le grand public le regard suffisant de celui « qui sait ». Pas un de ces Grands Sachem n'avait émis l'hypothèse de la dissolution, ce qui, à ce niveau, relève de l'incompétence crasse...)

Juste derrière, la gauche. Raphaël Glucksmann avait à peine réalisé son inespérée médaille de bronze, à peine fini de dire tout le mal qu'il pense de LFI que paf ! Tout ce beau monde, les Verts, les Rouge cramois et les Roses ont dû se rabibochoer en quatrième vitesse, pour créer un Front Populaire 2.0, se répartir les circonscriptions et faire semblant de ne pas voir l'éléphant au milieu de la pièce à savoir Jean-Luc Mélenchon, monsieur « Ma Personne est Sacrée », celui que ses prises de position révoltantes après l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre ont transformé en épouvantail pour bien des électeurs. Le programme ? Bof, on verra plus tard. L'important c'est de se mettre d'accord sur le nom du prochain locataire de Matignon, de préférence pas trop clivant, mais pas trop Macron compatible quand même...

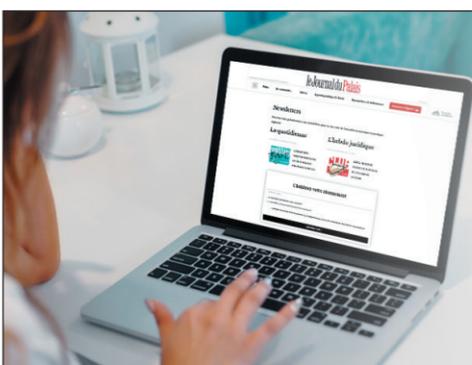
Pas mieux servi, le camp d'en face. Sonnée par la giflle reçue au soir de l'élection (7,2%, derrière LFI), la droite « républicaine » prend un coup en traître le 11 juin quand son chef de meute, Éric Ciotti, annonce son ralliement au RN. Branle-bas de combat chez les cadors de la droite qui dénoncent une aventure personnelle, réunion en urgence pour l'exclure, Ciotti qui se barricade dans son bureau et fait appel. Ouf. La droite est en lambeaux, mais au moins elle a les mains propres, personne ne viendra l'accuser d'être un peu fachos sur les bords. Aïe. Jeudi 13 juin, François-Xavier Bellamy confirme sur Europe 1 que « bien sûr », il votera RN si au deuxième tour, il n'avait que le choix entre un candidat de l'extrême-droite ou le front de gauche...

Enfin, dernière victime mais non la moindre, l'électeur. Vous, moi, les petits jeunes qui votent pour la première fois, les vieux briscards, les écolos qui y croyaient mais n'y croient plus du tout, les ouvriers et les Gilets Jaunes, cette France méprisée qui a décidé de confier la solution de son désespoir au Rassemblement national, parce que tout mettre sur le dos de l'étranger c'est plus facile pour les méninges que l'analyse macroéconomique... Face à ces manigances, ces tractations, ce petit jeu malsain d'alliances aux forceps, de mariages forcés et de passages en force, face à l'allégresse du RN et au chantage de LFI, au bal tragique des extrêmes, sur quel pied va-t-il danser, l'électeur ?

La décision du Président Macron, dictée par on ne sait quel orgueil, par on ne sait quel calcul hasardeux n'a pas seulement tué les partis traditionnels, révélé crûment les bassesses et les compromissions auxquelles certains sont prêts à se soumettre pour conserver leur siège de député. Il a aussi et c'est très grave, durablement bafoué et sali tous les espoirs que certains, dont je suis, plaçaient encore dans la politique lorsque celle-ci n'est pas une collection de privilèges mais bien le noble exercice du gouvernement de la Cité. Et achevé de discréditer la fonction suprême, puisqu'au moment de prendre ses responsabilités face à la colère, il a préféré quitter la scène et rejeter sur « le peuple souverain » la faute du chaos qui va advenir.

### Le regard de Faro

#### BAC 2024 : LA FIN DE LA REMONTÉE ARTIFICIELLE DES NOTES



**NEWSLETTER**

**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT**

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

# le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

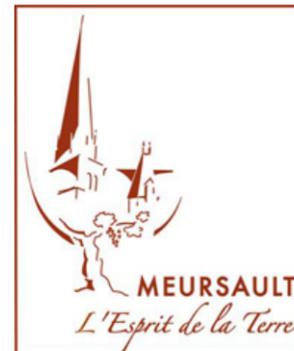
### Procédures adaptées

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL TILLE NORGES ARNISON

##### Avis d'appel public à la concurrence

##### Marché de travaux

Pouvoir adjudicateur :  
SYNDICAT MIXTE TILLE, NORGES ET ARNISON (SITNA), Syndicat Mixte Tille, Norgès et Arnison, Mairie d'Izier, Rue de la Mairie - 21110 IZIER ;  
Tél. : 06.34.53.27.34 ; Courriel : [technicien.tille@gmail.com](mailto:technicien.tille@gmail.com).  
Objet du marché :  
Restauration du ruisseau de la Fontaine au Lion et reconversion d'une ancienne cressonnière en mare à Clénay (21).  
Procédure de passation :  
Mise en concurrence adaptée.  
La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 1° du code de la commande publique.  
Type de Marché :  
Marché ordinaire.  
Lieu d'exécution :  
Commune de Clénay (21490).  
Modalités d'obtention du dossier de consultation :  
Le DCE doit être téléchargé sur le site : [www.ternum-bfc.fr](http://www.ternum-bfc.fr) (Réf. : SITNA\_Restau\_Morpho).  
Date limite de réception des plis :  
Vendredi 5 juillet 2024 douze heures (12h00).  
Critères de sélection des offres :  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération dans le règlement de consultation :  
1. Valeur technique 60 % ;  
2. Prix des prestations 40 %.  
Renseignements techniques et administratifs :  
Demander M. CLAIR Benoît aux coordonnées ci-dessus.  
Date d'envoi à la publication :  
7 juin 2024.  
L2402816



#### MEURSAULT (21)

##### Avis d'appel public à la concurrence

##### Aménagement de la place de l'Europe

- IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ QUI PASSE LE MARCHÉ : Commune de MEURSAULT (21190).
- Mise en concurrence selon la Procédure adaptée, en application de l'article R2123-1 du Code de la commande publique.
- OBJET DU MARCHÉ : MEURSAULT - Aménagement de la place de l'Europe. Travaux 2024. Terrassements généraux et voirie, Pavés, désactivé, Bordures, Assainissement EP, Enrobé, Signalisation, espace vert.  
LOT 1 : Terrassements, bordures, enrobé et signalisation ;  
LOT 2 : bordure, murs, Pavés, béton, mobilier ;  
LOT 3 : Aménagement d'espace vert.
- CONDITIONS ET DÉLAIS D'EXÉCUTION  
Les travaux sont traités à prix fermes et actualisables.  
1re tranche ferme : Délai de réalisation maximum : 6 semaines pour le lot n° 1 ; 8 semaines pour le lot n° 2, 2 semaines pour le lot n° 3.  
Tranche optionnelle 1 semaines pour le lot n° 3.
- CRITÈRES DE SÉLECTION  
- Prix des prestations : sur 60  
- Valeur technique de l'offre : sur 40 ;  
- Organisation et méthodologie spécifiques au chantier, prise en compte des contraintes du chantier : 20 % ;  
- Moyens matériels affectés au chantier : 10 % ;  
- Moyens humains et leurs compétences en lien avec le chantier : 40 % ;  
- Planning du chantier et phasage du chantier, cohérence avec les moyens humains et matériels, optimisation du délai : 30 %.
- RETRAIT DES DOSSIERS : Il peut être téléchargé sur <https://marches.ternum-bfc.fr>, sous la référence MEURSAULTEUROPE2024.
- DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Lundi 1 juillet 2024 avant 12h00 ; Sur la plateforme de dématérialisation <https://marches.ternum-bfc.fr>
- DATE D'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION : Lundi 10 juin 2024.
- DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS : Toutes les questions sont à poser par le biais de la plateforme de dématérialisation <https://marches.ternum-bfc.fr>, dans la rubrique relative à la consultation.  
L2402751

## le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional  
LE JOURNAL DU PALAIS  
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon  
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON  
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56  
Site internet : [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr)

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON  
Directeur : Jacques STAKLIN  
Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS  
Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €  
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres  
Polignon Pla de L'Estany s/n  
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : [annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)  
Rédaction : [redaction.jdp@legalnet.org](mailto:redaction.jdp@legalnet.org)

## le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Administrations, Avocats, Chefs d'Entreprises,  
Officiers Ministériels, Mairies, Tribunaux...

Nos services sont à votre disposition pour  
traiter au mieux vos publications.

Annances légales

## Tous les appels d'offres de votre département sur journal-du-palais.fr

## Procédures adaptées

## COMMUNE DE BOURBERAIN

## Avis d'appel public à la concurrence

## Travaux

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR  
Nom complet de l'acheteur : Commune de Bourberain (21).  
Numéro national d'identification :  
Type : SIRET - N° : 21210094500014.  
Code postal / Ville : 21610 Bourberain.  
Groupement de commandes : Non.  
SECTION 2 : COMMUNICATION  
Moyens d'accès aux documents de la consultation.  
Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.  
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.  
Nom du contact : BELLANT Cyril - Tél : +33 380759172 - Mail : [mairie@bourberain.fr](mailto:mairie@bourberain.fr).  
SECTION 3 : PROCÉDURE  
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.  
Conditions de participation :  
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : VOIR RÈGLEMENT DE CONSULTATION.  
Capacité économique et financière : VOIR RÈGLEMENT DE CONSULTATION.  
Capacités techniques et professionnelles : VOIR RÈGLEMENT DE CONSULTATION.  
Technique d'achat : Sans objet.  
Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 04 juillet 2024 - 12:00.  
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.  
Réduction du nombre de candidats : Non.  
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.  
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.  
SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ  
Intitulé du marché : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE.  
Type de marché : Travaux.  
Lieu principal d'exécution : BOURBERAIN.  
La consultation comporte des tranches : Non.  
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.  
Marché alloti : Non.  
SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES  
Visite obligatoire : Non.  
Date d'envoi du présent avis : 11 juin 2024.  
L2402849

## Côte-d'Or

## VENTE CESSION

## ATTRIBUTION D'APPORTS

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 03/06/2024, enregistré au SIE DIJON, le 11/06/2024, dossier : 202400026219, bordereau : 2104P012024A1378, LA SOCIETE MDC GAUTHEY, SARL au capital de 30 000 €, ayant son siège social 28 Rue Chaudronnerie 21000 DIJON, immatriculée sous le n°822260519 au RCS de DIJON, a cédé à LA SOCIETE MCVG, SARL au capital de 10 000 €, ayant son siège social 28 Rue Chaudronnerie 21000 DIJON, immatriculé au RCS de DIJON sous le n°928 560 051, un fonds de commerce : Restaurant, exploité sis 28 Rue Chaudronnerie, 21000 DIJON, moyennant le prix de 365 000 €.  
La date d'entrée en jouissance est fixée au 03/06/2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : au Cabinet de Maître Noémie CHATELAIN, 8 rue du Tribunal, 21200 BEAUNE, pour la validité et pour la correspondance.

Pour avis

L2402873

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE

## JL PROJET &amp; DEVELOPPEMENT

Avis est donné de la constitution au R.C.S. DIJON de la société JL PROJET & DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 5.000 €. Durée : 99 ans. Siège social : 5 rue du Coteau Bary - 21240 TALANT. Objet social : L'acquisition, la rénovation, l'édification, la vente de biens mobiliers ou immobiliers neuf ou d'occasion ; L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens immobiliers. Les gérants sont Madame Laurene LAUBENBERGER et Monsieur Javier JIMENEZ LARRAIN demeurant tous deux 5 rue du Coteau Bary - 21240 TALANT.

Pour avis : La Gérance.

L2402822

## BTOB JOB

Avis est donné de la constitution d'une société sous seing privé, présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : BTOB JOB.  
FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 1.000,00 €.  
SIÈGE SOCIAL : 4 rue de la Fabrique - 21560 COUTERNON.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- l'exploitation d'une plateforme de mise en relation de professionnels dans tous secteurs ;

- la participation de la Société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ;

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser sa réalisation, son développement ou son extension.

DURÉE : 99 ans.  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions.

AGREMENT : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRÉSIDENT : M. Mehdi BENEDDIF demeurant 4 rue de la Fabrique - 21560 COUTERNON.

IMMATRICULATION : R.C.S. de DIJON.  
L2402597

## ANNONCES LEGALES

PENSEZ A PAYER PAR VIREMENT

OU PAR CARTE BANCAIRE

A DISTANCE EN TOUTE SECURITE

03.80.68.25.55.

FIDAL  
AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte  
21000 DIJON

## IDS Immobilière

Aux termes d'un ASSP en date du 06/06/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION sociale : IDS IMMOBILIÈRE

Objet social : Acquisition et détention de tous biens ou droits immobiliers en vue de leur exploitation par voie de bail ou autrement ; le cas échéant, la société peut décider de céder lesdits biens ou droits immobiliers.

Siège social : 188 Avenue Gustave Eiffel, 21000 DIJON

Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Co-gérants et associés indéfiniment responsables : M. ROUX Dominique demeurant 188 Avenue Gustave Eiffel 21000 DIJON et M. ROUX Sébastien demeurant 24 Rue du Chenerot 21910 CORCELLES LES CITEAUX

Associée indéfiniment responsable : M<sup>me</sup> Isabelle ROUX demeurant 188 Avenue Gustave Eiffel 21000 DIJON

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés.  
L2402777

## LILA

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles GUILARD, notaire à DIJON, le 06/06/2024, a été constituée la société civile dénommée «LILA», siège social : DIJON, 51 rue Jeannin. Capital social 1.000,00 €, divisé en 100 parts de 10 € chacune. Objet social : acquisition, administration et exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. DIJON. Cessions de parts soumises à l'agrément de la gérance. Premier gérant : Monsieur Fatbardh TRBUNJA, employé, dt à DIJON, 51 rue de Chenôve.

Pour avis : Me GUILARD.

L2402819

## SCI LA COQUILLE

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 07/06/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LA COQUILLE

Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Siège social : 81 RUE DE LONGVIC, 21000 DIJON

Capital : 500 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Co - gérance : M. MEULLE FLORIAN 81 RUE DE LONGVIC 21000 DIJON et M<sup>me</sup> SANGOUARD LUCIE 81 RUE DE LONGVIC 21000 DIJON

Lucie Sangouard et Florian Meulle  
L2402778

## LADIO

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 06/06/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LADIO

Objet social : Bar, brasserie, organisation de spectacles, événements sportifs, musicaux et culturels

Siège social : 75 Rue Berbissey, 21000 DIJON

Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Président : M. LERAT Louis 48 rue Neuve Bergère 21000 DIJON

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.  
L2402779

LEGI  
CONSEILS

LEGI CONSEILS  
BOURGOGNE  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

## JUSTISMAKY

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 04/06/2024, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JUSTISMAKY

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de participations dans diverses sociétés industrielles, commerciales, libérales, agricoles et immobilières ; La gestion et l'administration du portefeuille de participations, de placements et de son patrimoine en général, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée et les prestations de services et conseils y afférents ; L'acquisition, l'administration, la gestion et la vente de tous biens, droits et valeurs mobilières de tous types et de tous instruments financiers ; L'acquisition, la souscription, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous biens ou droits immobiliers de tous genres, y compris l'immobilier démembré, en viager, en pleine propriété, nu ou meublé, d'habitation, professionnel ou autres, détenus directement ou par le biais de société civile ou de société civile de placement immobilier (SCPI, OPCI) ; La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; L'acquisition, l'administration, la gestion et éventuellement la vente sous réserve que cela ne remette pas en cause le caractère civil de l'activité de la société de biens meubles, notamment d'oeuvres d'art et de voitures de collection ; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Siège social : 2 rue Saint - Joseph, 21700 NUIITS ST GEORGES

Capital : 225 200 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : M. ECARD Jérôme 4 chemin des Beveys 21700 VILLARS FONTAINE

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être transmises à d'autres personnes, à quelque titre que ce soit, qu'avec l'autorisation préalable de la collectivité des associés.  
L2402817

## CYRIELLE

Avis est donné de la constitution au R.C.S. DIJON de la société CYRIELLE, SASU au capital de 1.000 €. Siège social : 30 avenue de Tavaux - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR. Durée : 99 ans. Objet : Toute activité de restauration, bar, brasserie, Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Le Président de la société est la société CELTS, SARL au capital de 250.000 €, dont le siège social est 1 Rue de la Motte - 21490 RUFFEY LES ECHIREY, immatriculée au R.C.S. DUON sous le numéro 887 980 274, représentée par Monsieur Laurent SCOAZEC, Gérant.

Pour avis : Le Président.

L2402823

## JL PROJET &amp; DEVELOPPEMENT

Avis est donné de la constitution au R.C.S. DIJON de la société JL PROJET & DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 5.000 €. Durée : 99 ans. Siège social : 5 rue du Coteau Bary - 21240 TALANT. Objet social : L'acquisition, la rénovation, l'édification, la vente de biens mobiliers ou immobiliers neuf ou d'occasion ; L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens immobiliers. Les gérants sont Madame Laurene LAUBENBERGER et Monsieur Javier JIMENEZ LARRAIN demeurant tous deux 5 rue du Coteau Bary - 21240 TALANT.

Pour avis : La Gérance.

L2402824

## AP HOLDING

## CONSTITUTION

Par acte électronique en date du 07/06/2024, il a été constitué une société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, dénommée AP HOLDING, dont le siège social est situé 3, rue Louis de Broglie - 21000 DIJON, qui a pour objet, en France et à l'étranger, la prise de participations dans toute société constituée ou à constituer. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : Toute cession d'actions sera soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent tous les associés ; le cédant prenant part au vote. Monsieur Marouane EL GHARIB, demeurant 8, rue du Puisat - 39100 SAMPANS assure la Présidence sans limitation de durée.  
L2402825

## LUMY

4 rue des Chaland  
21800 QUETIGNY

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à QUETIGNY en date du 20 mai 2024, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LUMY  
SIÈGE SOCIAL : 4 rue des Chaland 21800 QUETIGNY

OBJET : L'achat et la vente au détail, en gros ou demi-gros, de meuble et accessoire d'intérieur et d'extérieur. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 15 000 Euros  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Un associé ne peut se faire représenter que par un autre associé justifiant d'un mandat.

AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires.

PRÉSIDENT : Société JOREM sise 4 rue des Chaland 21800 QUETIGNY

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis, Le président

L2402832

03.80.68.25.55.

annoncelegale.jdp@legalnet.org

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

DE LA SARL EXA  
TRANSPORT

## Avis de constitution

DE LA SARL EXA TRANSPORT au capital de 2 700 euro  
SIEGE SOCIAL : 33 Rue Jeannin - 21000 DIJON

OBJET SOCIAL : transport public routier de marchandises déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises avec véhicules n'excédant pas 3.5 T.

DUREE : 99 ans  
GERANT : EXARTIER Robin demeurant 26 rue de Lorraine - 21000 DIJON.

Immatriculation au RCS de DIJON  
Pour avis : Le gérant  
L2402826

## FME

Avis est donné de la constitution, suivant acte reçu par Me Guillaume LORISSON notaire à DIJON le 10 juin 2024, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société civile immobilière.  
Dénomination : FME. Capital social : 78.000 €. Apports en numéraire : 78.000 €. Durée : 99 ans. Objet social : Acquisition, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers. Siège social : à SELONGEY (21260), 15 B rue de Champoint.  
Gérance : Monsieur Eric PELTIER et Madame Florence DUMAS, demeurant ensemble à SELONGEY (21260), 15 B rue de Champoint. Cession de parts : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés représentant les deux tiers du capital social. Immatriculation : R.C.S. DIJON.

L2402833

## Dream Awayke

## Constitution

Aux termes d'un acte électronique en date du 31/05/2024, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 451 840 €, dénommée Dream Awayke, dont le siège social est situé 5, rue Condorcet - 21000 DIJON, qui a pour objet, en France et à l'étranger, l'activité de holding. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : toute cession d'actions à un tiers sera soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent tous les associés ; le cédant prenant part au vote. Monsieur Yann de la ROCHE SAINT ANDRE, demeurant 5, rue Condorcet - 21000 DIJON, assure la Présidence sans limitation de durée et Madame Sophie LEPINE ép de la ROCHE SAINT ANDRE est nommée Directeur Général sans limitation de durée. Pour avis  
L2402843

CMC EXPERTISE  
AUDIT

## Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date à DIJON (21) du 07.06.2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : CMC EXPERTISE AUDIT. Forme : Société à responsabilité limitée à associée unique. Siège social : Parc Valmy, 51 avenue Françoise Giroud - 21000 DIJON. Objet : L'exercice de la profession d'Expert-Comptable. Durée : 99 ans. Capital : 5.000 €. Gérance : Christelle CASTA demeurant à MIREBEAU-SUR-BEZE (21), 9 rue du Champ Soiron. Immatriculation : au R.C.S. de DIJON.

L2402858



## ODAS NOTAIRES

37 rue Louis de Broglie  
Parc Technologique de la Toison d'Or  
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

## LA CANON

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Julie GRESARD, Notaire Associé à DIJON (21000), le 14 mai 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LA CANON.  
OBJET : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.  
SIEGE SOCIAL : SELONGEY (21160), 32 rue des Saulx.  
DURÉE : 99 années.  
CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €.  
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 2.000,00 €.

Parts librement cessibles entre associés, conjoint d'eux, ascendants ou descendants desdits associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire, statuant à la majorité des trois-quarts des voix présentes ou représentées.

La société sera immatriculée au RNE et au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Me GRESARD.

L2402846

EURL SV  
PLOMBERIE  
CHAUFFAGE

Avis est donné de la constitution de la EURL SV PLOMBERIE CHAUFFAGE, au capital de 2.000 €.

SIÈGE : 1 boulevard Winston Churchill - 21000 DIJON.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- Pose d'éléments sanitaires et de chauffages (WC, vasque, paroi de douche, bac à douche, baignoire, robinetteries, radiateur, chaudière...);
- Renovation de salle de bain ;
- Recherche et réparation de fuites ;
- Remplacement tuyauterie en cuivre, acier, PVC.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 2.000,00 €.

La cession des parts de l'associé unique est libre.

GÉRANT : Monsieur Swen VILLAND, demeurant 1 boulevard Winston Churchill - 21000 DIJON.  
L2402848

ETUDE DE MAÎTRE ANNE  
-FLORE SEGUIN-VOYE,  
NOTAIRE ASSOCIÉ À  
MIREBEAU SUR BEZE  
(CÔTE-D'OR), 5 RUE DU  
BOCANONCHARLIE  
COMPAGNY

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Anne-Flore SEGUIN-VOYE, Notaire Associé soussigné, exerçant à MIREBEAU-SUR-BEZE (Côte-d'Or), membre de la Société d'Exercice libéral par Actions Simplifiée dénommée « LEGI NOTAIRES » titulaire de trois Offices Notariaux situés à DIJON (Côte-d'Or), 21 avenue Albert Camus, à SAINT-APOLLINAIRE (Côte-d'Or), 723 Cours de Gray, et à MIREBEAU-SUR-BEZE (Côte-d'Or), 5 rue du Bocanon avec bureau permanent à FONTAINE-FRANCAISE (Côte-d'Or), 6 rue de la Tour du Pin, le 29 mai 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : CHARLIE COMPAGNY.

Le siège social est fixé à : TANAY (21310), 5 rue du Houblon.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : Mille cinq cents € (1.500,00 €).

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Alexandre NOIZE demeurant à VERNANTOIS (39570), 1 rue de la Sorme.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Pour avis : Le notaire.

L2402857

## AEGENE

## Constitution

Aux termes d'un acte électronique en date du 11/06/2024, il a été constituée une à responsabilité limitée au capital de 11 250 €, dénommée AEGENE, dont le siège social est situé 18, rue de Beauséjour - 21000 DIJON, qui a pour objet, en France et à la prise de participation, la gestion et la prestation de service au profit de ces participations. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Monsieur Amaury VAUSSANVIN, demeurant 18, rue de Beauséjour est nommé premier gérant sans limitation de durée.

L2402871

## Bubobubo

## Constitution

Aux termes d'un acte électronique en date du 13/06/2024, il a été constituée une société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 11 250 €, dénommée Bubobubo, dont le siège social est situé 24, rue de la Toison d'Or - 21000 DIJON, qui a pour objet, en France et à la prise de participation, la gestion et la prestation de service au profit de ces participations. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Monsieur Pierre GARREAU, demeurant 24, rue de la Toison d'Or - 21000 DIJON est nommé premier gérant sans limitation de durée.

L2402877

## A.I.C Events

Avis est donné de la constitution au RCS de DIJON de la société A.I.C Events, SAS au capital de 1.000 €. SIÈGE SOCIAL : 14 E Rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON. DURÉE : 99 ans. OBJET : L'organisation de tout événement public, privé ou associatif tels que, spectacles, concerts, fêtes, conventions, séminaires ; L'achat, la vente, la location de tout matériel en rapport direct ou non avec l'objet social. EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective ; sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. La Présidente de la société est la société A.I.C GROUPE, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, ayant son siège social au 14 E Rue Pierre de Coubertin - 21000 DIJON, Immatriculée au RCS DIJON sous le numéro 909 260 812.

Pour avis : Le président.

L2402859

FINANCIA  
EXPERT

## FTP 21

## Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 13 juin 2024, à PREMEAUX PRISSEY.  
DÉNOMINATION : FTP 21.  
FORME : Société par actions simplifiée.

OBJET : Acquisition, détention, gestion de toutes participations dans tout secteur économique ; Assistance, conseil de toute personne physique ou morale.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années(s).  
CAPITAL SOCIAL FIXE : 3.000 € divisé en 200 actions de 15 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

CESSION D' ACTIONS ET AGREMENT : La transmission des actions émises par la société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

Les associés s'interdisent formellement, sous peine d'exclusion de la société et de nullité des cessions intervenues en violation des stipulations du présent article, de céder ou transmettre, sous quelque forme que ce soit, à titre onéreux ou gratuit, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, tout ou partie des actions qu'ils détiennent et viendraient à détenir dans la société, à toute personne physique ou morale, exploitant des activités concurrentes de celles de la société, ou à une personne physique ou morale, cliente ou fournisseur de la société et susceptible de mettre en péril les intérêts, les activités ou la situation de la société.

SIÈGE SOCIAL : 15 rue du Moulin de Prissey - 21700 PREMEAUX PRISSEY.  
La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout actionnaire peut participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

A été nommé président : M. Franck PELLETIER, dmt 15 rue du Moulin de Prissey - 21700 PREMEAUX PRISSEY.  
Pour avis : Le président.

L2402870

## RELATION CLIENTS

## ESTIVALET Fabienne

06.10.31.42.64

relationclient.jdp@legainet.org

## NAUM Invest

## Constitution

Aux termes d'un acte électronique en date du 12/06/2024, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 500 €, dénommée NAUM Invest, dont le siège social est situé 41, rue du Centre - 21490 SAINT JULIEN, qui a pour objet, en France et à la prise de participation, la gestion et la prestation de service au profit de ces participations. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de DIJON. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : Toute cession d'actions à un tiers sera soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent tous les associés ; le cédant prenant part au vote. Monsieur Nicolas AUMAR, demeurant 41, rue du Centre - 21490 SAINT JULIEN est nommé Président sans limitation de durée.

L2402861

## 3G GROUPE

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 06/06/2024, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : 3G GROUPE  
Objet social : L'acquisition, la vente, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, que la société pourrait gérer par voie d'acquisition, d'apport, échange ou autre.

Siège social : 3 rue Jacob, 21200 BLIGNY LES BEAUNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Gérance : M. GALLOTTE Wilhelm 3 rue Jacob 21200 BLIGNY LES BEAUNE

Clause d'agrément : agrément de la collectivité des associés

Le Gérant

L2402862

## MODIFICATION

## DE STATUTS



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

## BISCROCAMP

SARL unipersonnelle  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
1925 rue de l'Aviation - 21600 OUGES  
R.C.S. Dijon 953 143 302

L'associé unique, par décision du 01/06/2024, a décidé de transférer le siège social qui était situé Hôtel de Ville, Place de la Mairie - 21370 PLOMBIERES LES DIJON au 1925 rue de l'Aviation - 21600 OUGES, d'ajouter à l'objet social l'activité de traiteur, le tout avec effet à compter du 6 février 2024, et de modifier en conséquence les articles 2 et 5 des statuts.

La gérance.

L2402618

FIDAL  
AVOCATS

Marbotte Plaza - 2 B avenue Marbotte  
21000 DIJON

## LE SPULLER SN

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 22 rue du Vieux Château  
927688 952 RCS DIJON

Suivant décisions de l'associée unique du 7 juin 2024, a été nommé aux fonctions de Directeur Général pour une durée illimitée à compter de ce jour Monsieur Rémy SAUVAGE, demeurant à GRENANT LES SOMBERNON (21540) - Hameau de Vaux.

Pour avis.

L2402818



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

## ALCHIMIA

SARL au capital de 24.200 Euros  
Siège social : 67 rue des Godrans  
21000 DIJON  
R.C.S. Dijon 793 510983

La collectivité des associés, par décision du 07/06/2024, a décidé d'augmenter le capital en numéraire de 2.900 € pour le porter de 21.300 € à 24.200 € à compter de ce jour et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts. Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

La gérance.

L2402820



23 rue Jacques Cellerier  
21000 DIJON

## IMMO MH

Société civile immobilière  
Capital social : 1.000 Euros  
Siège social :  
7 rue Docteur Stein - DIJON  
R.C.S. Dijon 808 575 419

PV AGO du 06/06/2024 : M. Jérôme MEUNIER, demeurant à DIJON, 3 rue Alexis Perrey, a été nommé en qualité de gérant en remplacement de M. Hugo MEUNIER, démissionnaire, pour une durée illimitée à compter du même jour. Le dépôt légal sera effectué au tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis.

L2402829

## EZILEE

SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 7 rue du Camp de César  
21160 CORCELLES LES MONTS  
RCS de DIJON n°978 283 059

## Avis de modification

L'AGE du 24/05/2024 a décidé à compter du 24/05/2024 d'augmenter le capital social de 490 € par l'émission de 490 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 euro chacune, souscrites en numéraire par le nouvel associé, M. Kevin Janiky, en le portant de 1 000 € à 1 490 €.

Article 8 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de DIJON.  
M. Thibault GEOFFROY

L2402831

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

SAFER  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE

SA au capital de 1.301.120 €uros  
Siège social :  
11 rue François Mitterrand  
21850 SAINT APOLLINAIRE  
N° RC Dijon B 778 212 472  
N° SIRET 778 212 472 00022  
Code APE 701 C

A titre d'information il est porté à la connaissance des membres du Conseil d'Administration le changement suivant à savoir :

L'assemblée générale prend connaissance de la fusion par absorption de la société TERRES D'EUROPE SOCIETE DE CONSEIL POUR L'AMENAGEMENT FONCIER RURAL - TE-SCAFR par l'Association FEDERATION NATIONALE DES SOCIETES D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETABLISSEMENT RURAL - FN SAFER, réalisée par assemblée générale exceptionnelle en date du 30 novembre 2023. L'Association FN SAFER, Association située au 91 rue du Faubourg Saint Honoré - PARIS 75008, numéro d'identification W751011334, se substitue à la société TE-SCAFR, en qualité d'administrateur. Madame Anne -Sophie BLANCHER est confirmée en tant que représentant permanent (pas de modification).

L'AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (ASP) Bourgogne Franche-Comté a nommé au poste d'administrateur, Madame Angèle LIME, demeurant à BESANCON et ce à compter du 01/03/2024 en remplacement de Olivier JAYLET (nouvel administrateur).

Le dépôt légal sera effectué auprès du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis :  
Le Directeur Général Délégué,  
Philippe de SEGONZAC.

L2402838

BOURNY  
ELECTRICITE

## Transfert de siège social

DÉNOMINATION : BOURNY ELECTRICITE.  
FORME : SARL.  
CAPITAL SOCIAL : 45.000 €.  
SIÈGE SOCIAL : 27 rue des Sauges - 21130 AUXONNE.

948315932 R.C.S. de DIJON.  
Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2024, l'associé unique gérant a décidé, à compter du 1 juin 2024, de transférer le siège social de la société au 8 ancienne Route Nationale - 21130 AUXONNE.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.

Eric BOURNY, associé unique gérant

L2402842

## SCM CORDIN RIFF

SCM au capital de 5 300 €  
Siège social :  
6, rue Charles André Rémi Arnoult  
21700 NUITS-SAINT-GEORGES  
450 677 000 RCS DIJON

Par décisions unanimes du 07/06/2024, les associés ont décidé, à compter du 01/07/2024, 0 heure, de modifier l'objet social de la société qui devient « l'exercice en commun de la profession de chirurgien-dentiste », de transformer, en conséquence, à compter de la même date, la Société en société civile professionnelle et de modifier la dénomination sociale de la société qui devient « CABINET DES DOCTEURS CORDIN ET CORDIN -RIFF » au lieu de « SCM CORDIN RIFF ».

Pour avis.

L2402856

## FRM-ES

SARL au capital de 3.000 €uros  
Siège social :  
24 rue Léon Veil Picard  
21120 DIÉNYAY  
948 427 240 RCS de Dijon

Le 01/07/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 29 rue de la Grille - 71400 AUTUN.  
Radiation au RCS de DIJON et réimmatriculation au RCS de CHALON SUR SAÔNE.  
L2402864

## POURSUITE D'ACTIVITE

JEAN MONNIER ET  
FILS

SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 20 rue du 11 Novembre  
21190 MEURSAULT  
RCS de DIJON n°913 275 293

Avis de poursuite  
d'activité

En date du 30/09/2023, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de DIJON.  
L'associée unique  
L2402812

## DISSOLUTION

## DE SOCIETE

SARL CHEZ FANNY  
TRAITEUR

15 Route de Dijon - 21470 BRAZEY-EN-PLAINE

## Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mai 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur HIERHOLZER Mathieu, demeurant à BRAZEY-EN-PLAINE (21470) 15 Route de Dijon, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autoriser à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 15 Rue de Dijon 21470 BRAZEY-EN-PLAINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L2300753

## LA MARIE

SCI LA MARIE en liquidation - au capital de 440 000 euros - 26 Rue Noiset 21220 FIXIN - 511 796 682 RCS DIJON : AGE du 31/05/2024 de dissolution anticipée & mise en liquidation amiable Monsieur Michel FARNIER (26 Rue Noiset 21220 FIXIN), liquidateur, & siège de la liquidation au siège social.

L2402381

LA FLUFFY  
COMPAGNIE

SASU au capital de 1.000 €uros  
Siège social :  
1 chemin du Paquier - 21250 GLANON  
951 750 710 RCS Dijon

Par décision de l'associée unique du 15/05/2024, il a été décidé de la dissolution de la société, de nommer en qualité de Liquidatrice Madame Célia MASCRÉ demeurant 1 CHEMIN DU PAQUIER 21250 GLANON, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.  
Modification au RCS de DIJON.  
L2402773

## CREANCES SALARIALES

Avis de dépôt des relevés  
de créances salarialesSECRÉTAIRES  
MÉDICALES CENTER  
SARL

Secrétariat médical. 6 rue Eugène Guillaume 21000 DIJON. SIREN 879 068 450

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 06/06/2024.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX,  
Liquidateur.

L2402774

Avis de dépôt des relevés  
de créances salariales

## VENOT SARL

Boucherie. 8 rue Charles Dullin 21240 TALANT. SIREN 334 314 853

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 06/06/2024.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX,  
Liquidateur.

L2402775

Avis de dépôt des relevés  
de créances salariales

## PROGRES CASH SARL

Commerce de détail de bien d'occasion et neuf en magasin. Négoce ouvrages en métaux précieux. 5 rue Bernard Lecache 21300 CHENÔVE. SIREN 807 663 919

Par le présent avis, il est indiqué que les relevés de créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON le 06/06/2024.

Cette publicité fait courir le délai de forclusion de 2 mois conformément à l'article L.625-1 du code de commerce.

Jean-Joachim BISSIEUX,  
Liquidateur.

L2402776

POUR PLUS  
DE RAPIDITE,

Optez pour le  
règlement  
par virement  
ou par  
carte bancaire

03.80.68.25.55.

## AVIS DIVERS

OFFICE NOTARIAL  
DIJON CORDELIERS

Notaires associés  
4 place des Cordeliers à DIJON

Madame Denise,  
Marguerite CERBE

Avis de saisine de  
legataire universel - Delai  
d'opposition  
Article 1007 du Code Civil  
Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28  
novembre 2016

Par testament olographe en date du 5 juillet 1997, Madame Denise, Marguerite CERBE, en son vivant retraitée, demeurant à DIJON (21000), 5 - 7 rue Du Mouton. Née à RIGNY (70100), le 7 juin 1922. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 29 mars 2018.

A institué des légataires universels. Ce testament olographe a été déposé au rang des minutes de Maître Sophie GOGUEY, notaire à DIJON suivant procès - verbal en date du 31 mai 2024 dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal judiciaire de DIJON le 5 juin 2024.

Aux termes de cet acte, il a été constaté la saisine du légataire universel.

Les oppositions pourront être formées auprès de la SAS OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS chargée du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès - verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis : Sophie GOGUEY.  
L2402855

OFFICE NOTARIAL  
DIJON CORDELIERS

Notaires associés  
4 place des Cordeliers à DIJON

Monsieur Marc  
Daniel PAULIN

Avis de saisine de  
legataire universel - Delai  
d'opposition  
Article 1007 du Code Civil  
Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28  
novembre 2016

Par testament olographe en date du 4 mai 2023, Monsieur Marc Daniel PAULIN, en son vivant retraité, demeurant à CRIMOLOIS (21800), 2 rue des Acacias. Né à GRAY (70100), le 24 septembre 1951.

Veuf de Madame Danielle CHAUCHARD et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à DIJON (21000) (FRANCE), le 28 février 2024.

A institué des légataires universels. Ce testament olographe a été déposé au rang des minutes de Maître Sophie GOGUEY, notaire à DIJON suivant procès - verbal en date du 6 juin 2024 dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal judiciaire de DIJON le 7 juin 2024.

Aux termes de cet acte, il a été constaté la saisine des légataires universels.

Les oppositions pourront être formées auprès de la SAS OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS chargée du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès - verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis : Sophie GOGUEY.  
L2402872

OFFICE NOTARIAL  
DIJON CORDELIERS

Notaires associés  
4 place des Cordeliers à DIJON

Madame Elianne  
Marie DESOICHE

Avis de saisine de  
legataire universel - Delai  
d'opposition  
Article 1007 du Code Civil  
Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28  
novembre 2016

Par testament olographe en date du 23 septembre 2023, Madame Elianne Marie DESOICHE, en son vivant retraitée, demeurant à DIJON (21000), 12 rue André Colomban. Née à DIJON (21000), le 20 janvier 1942.

Veuve de Monsieur Jacques Philippe Georges DUPONT et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à DIJON (21000) (FRANCE), le 4 mars 2024.

A institué des légataires universels.

Ce testament olographe a été déposé au rang des minutes de Maître Gilles CHATELOT, notaire à DIJON suivant procès-verbal en date du 6 juin 2024 dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal judiciaire de DIJON le 11 juin 2024.

Aux termes de cet acte, il a été constaté la saisine des légataires universels.

Les oppositions pourront être formées auprès de la SAS OFFICE NOTARIAL DIJON CORDELIERS chargée du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis : Gilles CHATELOT.  
L2402874

## SUCCESSION

## VACANTE

## SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 DIJON, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> PLOTKINE Dominique décédée le 25/05/2022 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218105912. L2402841

## TRIBUNAUX

## DE COMMERCE

## EXTERIEURS

Messieurs les créanciers de la procédure de liquidation judiciaire de :

## BELHADDAD FARID

R.C.S. DIJON sont avisés du dépôt de l'état de collocation au greffe le 03/06/2024. Par Maître SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT, 5 rue Docteur Chausser - 21000 DIJON, établi conformément aux dispositions de l'article R 643-6 du Code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'article R 643-11 du Code de Commerce, la contestation de cet état pourra être faite dans un délai de trente jours qui suivra l'insertion à paraître au bulletin officiel des annonces commerciales et civiles (BODACC), par devant le juge de l'exécution du tribunal judiciaire de DIJON.

L2402815

## VTR CÔTE D'OR

6-8 rue de la Bastogne - 21850 SAINT APOLLINAIRE.

R.C.S. ORLEANS : 898 284 492.

Etablissement secondaire à DIJON : 898 284 492 - 2021 B 618.

ACTIVITE : Tous types de travaux de construction, de confortation, de réhabilitation et de rénovation (notamment patrimoine existant, rénovation Energie, rénovation sante, etc.) sous quelque forme et par quelque moyen ou procédé que ce soit, sous quelque forme qu'ils se présentent, notamment : Maçonnerie, terrassement, forage, plâtrerie, carrelage, charpente, couverture, électricité, plomberie, chauffage, menuiserie, isolation.

Jugement du tribunal de commerce ORLEANS en date du 05/06/2024 arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 10 ans prenant effet le 05 juin 2024 et expirant le 05 juin 2034. Désigne SELARL AJAssociés en la personne de Maître Serge PREVILLE Commissaire à l'exécution du plan. L2402866

## TRIBUNAL DE COMMERCE

## DE DIJON

Jugement du  
04 juin 2024

SARL PIZZA BEN, 46 Rue Jeannin, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 828 401 166. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 Mai 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

L2402801

Dépôt du  
03 juin 2024

BELHADDAD FARID, 32 avenue DES CHAMPS PERDRIX, 21000 Dijon, RM 752 082 040. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal devant lequel s'est déroulé la procédure. Les contestations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication auprès du greffe du tribunal judiciaire de Dijon. L2402871

Jugement du  
04 juin 2024

SARL VOLKAN MACONNERIE FACADES (VMF), 20 Rue du Docteur Quignard, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 793 037 268. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. L2402803

SAS BOURGOGNE-SUD, 8 D 1 Rue Jules Ferry, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 907 787 311. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chausser - 21000 Dijon. L2402805

## ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique  
DOTTI Virginie  
COLLET Chloé  
TYSSANDIER Julie  
03.80.68.25.55

annonceleale.jdp@legalnet.org

## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or / Yonne

## LIQUIDATION

## JUDICIAIRE

Jugement du  
04 juin 2024

**MANIERE JEROME**, 43 rue des Rosiers, 21130 Villers-les-Pots, RM 820 349 850. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application de l'III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 01 Mars 2023, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402782

**LHONI RYAN**, 2B rue Alfred Marpaux, 21000 Dijon. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, en application de l'III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402783

**SARL CÔTE D'OR POMPAGE**, 19 Rue Henri Matisse, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 904 191 715. Autres travaux spécialisés de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2023, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402802

**SAS MORPHEE +**, 16 Rue de l'Hopital, Village By Ca, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 839 317 591. Activités liées aux systèmes de sécurité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402804

## ABONNEMENTS

03.80.68.25.55.  
abonnement.jdp  
@legalnet.org

## PUBLICITÉ

03.80.68.23.68.  
regiepublicitaire.jdp  
@legalnet.org

## RÉDACTION

03.80.68.23.67.  
redaction.jdp  
@legalnet.org

**SAS ELMAN**, 5 A Rue Colonel Quantin, Log 07, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 853 117 273. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 03 Juin 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402806

## REDRESSEMENT

## JUDICIAIRE

Jugement du  
04 juin 2024

**SAS TAJ 2**, 21 Rue André Chénier, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 853 656 767. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 Avril 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean - Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2402794

**SAS CLEAN COLORS**, 48 Rue de Larrey, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 912 115 821. Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 Juillet 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2402795

**SAS CHEZ LES CASTORS**, 67 Rue Jeannin, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 891 805 582. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Décembre 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean - Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 - 2 et L. 814 - 13 du code de commerce. L2402796

**SAS MAG FOOD**, 61 Rue d'York, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 915 158 299. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 Juillet 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402797

**SARL CARRE**, 14 Rue du Giboux, 21690 Verrey-sous-Salmaise, RCS Greffe de Dijon 822 888 384. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Septembre 2023, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402798

**SARL SARI SECURITE**, 8 A Rue de Cluj, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 533 476 214. Activités de sécurité privée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Avril 2024, désignant administrateur SELARL AJRS représentée par Maître Mariène LOISEAU 13, rue de Montigny - 21000 Dijon avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402799

**SARL STRUCTURE & HABITAT BOIS HUGUES BORTOLI**, 6 Rue de Ménétreux le Haut, 21460 Corsaint, RCS Greffe de Dijon 530 577 808. Travaux de charpente. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402800

## CLÔTURE POUR

## INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du  
13 février 2024

**MACEDO LUIS, RUE TANNEGUY D HARCOURT**, 21570 BELAN SUR OURCE, RM 381 674 878. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402772

Jugement du  
04 juin 2024

**SARL BATISOL**, 2 Rue de la Charmerie, 21120 Spoy, RCS Greffe de Dijon 502 346 075. Travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402784

**SARL CALYDIA**, 30 Avenue Françoise Giroud, Parc d'Activités Valmy, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 893 109 546. Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402785

**SAS MADARO**, 6A Rue de Beaune, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 902 520 709. Commerce de gros (commerce interentreprises) alimentaire non spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402786

**SARL VALINE**, 58 Boulevard Voltaire, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 510 756 851. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402787

**SARL BOURGOGNE FINANCE**, 6 Rue Alix de Vergy, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 487 967 143. Activités des marchands de biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402788

**SARL PROETRA**, 21 Rue René Coty, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 384 072 740. Autre imprimerie (labour). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402789

**SAS SASU ISO ETANCHE**, 11 Avenue du Mail, 21240 Talant, RCS Greffe de Dijon 834 039 323. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402790

**KOUAME (nom d'usage BESSEAU) Behon Martine**, 9 rue Blairet, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 847 642 790. Fabrication de vêtements de dessus. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402791

**SAS SO WOK**, 6 Rue des Perrières, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 835 202 896. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402792

**SARL FERME DES LOUVIERES**, 52bis Rue des Louviers, 21490 Saint-Julien, RCS Greffe de Dijon 518 398 391. Fabrication de plats préparés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402793

## Yonne

## MODIFICATION

## DE STATUTS

**Octav Société d'Avocats**  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

## CHOQUET SAS

Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €uros  
Siège social :  
5 BD DU PONT NEUF ZI PLAINE DES SABLONS, 89100 SENS  
903 221 240 RCS SENS

Modification des  
dirigeants

Aux termes d'une décision de l'Associée unique du 04/06/2024, il résulte que :

- la société INVEST'ICAU, SARL au capital de 350.000 €, sise 9 Rue de Beauregard - Hameau de Beaudemont 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, identifiée sous le n° 800 251 100 RCS SENS, représentée par M. Alexandre DENIS, a été nommé à compter du même jour pour une durée illimitée en qualité de Présidente de la Société en remplacement de la société CHOQUET SARL, démissionnaire ;  
- M. Alexandre DENIS, demeurant 9 Rue de Beauregard - Hameau de Beaudemont 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, a été nommé à compter du même jour pour une durée illimitée en qualité de Directeur Général de la Société en remplacement de Madame Pascaline CHOQUET, démissionnaire à effet du 31/05/2024.

Modifications seront faites au Registre du commerce et des sociétés de SENS.

L2402863

Pour avis.

03.80.68.25.55.

annoncelegale.jdp  
@legalnet.org

## CONSTITUTION

## DE SOCIETE

**LDS GROUPE**

## LA CABOTTE

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €uros  
Siège social :  
11 chemin du Tour de Ville  
89560 DRUYES LES BELLES FONTAINES

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DRUYES LES BELLES FONTAINES du 7 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : LA CABOTTE.  
SIÈGE : 11 chemin du Tour de Ville - 89560 DRUYES LES BELLES FONTAINES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : L'acquisition de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des biens dont elle pourrait devenir propriétaire et leur revente, l'activité d'hébergement : gîtes et chambres d'hôtes, la location d'appartements ou de maisons meublées ou non meublées au mois ou à l'année, la location meublée touristique de courte durée de biens immobiliers avec ou sans prestations para hôtelières (nettoyage des locaux, fourniture de linge de maison, accueil de la clientèle, petit-déjeuner), l'exploitation de tous fonds de commerce de restaurant, traiteur, vente de plats à emporter et de conserves, bar, l'organisation d'activités touristiques, le transport de personnes en voiture de transport avec chauffeur, la location de voiture léger, minibus, cycles, motocycles, quads, équipements sportifs et nautiques, le commerce de produits alimentaires, produits régionaux, d'épicerie fine en boutique, dépôt ou distributeur et sur internet, le commerce de détails de vins, d'alcools et spiritueux et toute activité afférente en boutique et sur internet, le commerce de bois de chauffage.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Thomas FOURMOND, demeurant 11 chemin du Tour de Ville - 89560 DRUYES LES BELLES FONTAINES.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

Pour avis : Le président.

L2402845

## RELATIONS

## CLIENTS

03.80.68.23.65.  
relationclient.jdp  
@legalnet.org

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

**LDS GROUPE**

## TPV DIFFUSION

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7.622,45 €uros  
Siège et siège de liquidation :  
14 Grande Rue  
89520 SOUGERES EN PUISAYE  
390 577 302 R.C.S. Auxerre

L'assemblée générale réunie le 21 mai 2024 au 14 Grande Rue - 89520 SOUGERES EN PUISAYE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Catherine BARCIET, demeurant 14 Grande Rue - 89520 SOUGERES EN PUISAYE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

L2402811

## SCEA DE LA LAME

## JEANNETON

Société civile d'exploitation agricole en liquidation au capital de 6.000,00 €uros  
Siège social : 1 rue Pré Briffou  
89230 MONTIGNY LA RESLE  
453 018 533 R.C.S. Auxerre

## Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).

LIQUIDATEUR : M. Jean-Christophe CASSAN, 42 route d'Auxerre - 89230 PONTIGNY.

Pour avis : Le liquidateur.

L2402828

COLLECTIVITES  
TERRITORIALESENTREPRISES  
SOCIALES POUR  
L'HABITATETABLISSEMENTS  
PUBLICS

le Journal du Palais  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

est habilité  
à publier  
vos annonces  
judiciaires  
et légales

# le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

## COMMUNIQUEZ EN B to B

auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

- ☑ Publireportage
- ☑ Encartage
- ☑ Numérique
- ☑ Visibilité parfaite
- ☑ Tarifs attractifs



Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68 ou 06 17 64 10 57 - [regiepublicitaire.jdp@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.jdp@legalnet.org)

**Bouchage.** Le groupe Amorim, premier producteur et distributeur mondial de bouchons de liège était au château de Chassagne-Montrachet devant une trentaine de représentants de la filière viticole pour les convaincre de la supériorité des bouchons techniques du groupe lusitanien.

# Le liège, une filière de bonne garde



**P**remier producteur mondial de bouchons de liège pour les vins et les champagnes, avec plus d'1Md€ de chiffre d'affaires en 2023 et 30% du marché global du bouchage toutes catégories, le groupe portugais Amorim avait programmé une escale de son « Amorim Tour », mardi 11 juin, au Château de Chassagne-Montrachet. Au programme de cette journée professionnelle, un exposé sur les qualités des bouchons techniques développés par Amorim grâce au directeur R&D du groupe, Miguel Cabral, suivi d'une dégustation à l'aveugle d'une sélection de trois vins identiques dans leur vinification et leur élevage à l'exception du bouchage - dans chaque paire dégustée, l'un des vins avait été bouché par une solution Amorim, l'autre par un bouchon concurrent. Objectif: mettre en lumière les différences sensorielles notables induites par chacun des bouchons sur le vin.

## UN GRAMME DE TCA = 266 MILLIONS DE BOUTEILLES IMBUVABLES

Matériau exceptionnel par ses qualités intrinsèques (voir encadré ci-dessous), le liège a pourtant été très bousculé par l'irruption dans les années 90 du plastique ou de la capsule à vis qui éliminaient radicalement le risque de développement du TCA (trichloroanisole) qui gâte irrémédiablement un vin devenu « bouchonné ». Une catastrophe économique, puisque la molécule (réaction naturelle du liège) est décelable à très faible proportion, au stade du nanogramme : un gramme de TCA peut ainsi contaminer 266 millions de bouteilles !

Convaincu de la supériorité du liège quant à ses qualités comme obturateur, avec les meilleurs résultats en termes d'obstacle à l'oxydation et à la réduction, Amorim a choisi de poursuivre la production de bouchons de liège mais en y injectant une très forte valeur ajoutée : l'innovation. S'il est impossible de traiter les arbres en préventif du fait de la nature même de la culture (les levées de liège se font tous les neuf ans sur des arbres déjà âgés au minimum de 42 ans), le groupe Amorim a choisi d'intervenir très en amont du processus qui va du liège levé en plaques jusqu'aux bouchons. À partir de 2004, la distillation à la vapeur sur les granulés de liège est expérimentée. Puis Amorim va pousser plus loin la recherche, qui aboutira à plusieurs types de bouchons techniques, brevetés, tels Xpür, Naturity, NDTEch.

Xpür utilise le CO<sub>2</sub> supercritique (un état intermédiaire entre le solide et le gaz) pour extraire les composés volatils du liège et éliminer les molécules susceptibles gâter le vin. « Le CO<sub>2</sub> à ce stade a alors des capacités très importantes de nettoyage sur les granulés de liège », insiste Miguel Cabral. À ce jour, le groupe Amorim exploite neuf unités d'utilisation du CO<sub>2</sub> supercritique, « avec une capacité de 900 millions de bouchons microagglomérés », détaille Miguel Cabral. La technologie utilisée



À gauche : Franck Autard, directeur exécutif Amorim France (à gauche) et Miguel Cabral, directeur R&D, Amorim group.

À droite : Les bouchons techniques développés par Amorim group ND tech et Xpür ont été utilisés lors d'une dégustation à l'aveugle de mêmes vins, bouchés par des productions Amorim et des bouchons concurrents. Crédit : JDP.



depuis 2021 par le groupe revendique des performances énergétiques supérieures aux process conventionnels d'utilisation du CO<sub>2</sub> supercritique de l'industrie alimentaire, avec une réduction des 3/4 de l'énergie utilisée, et une consommation de CO<sub>2</sub> de 10% seulement, sur un cycle de production réduit à quatre heures « pour un résultat similaire dans les analyses de 0,3 nanogrammes par litre de TCA », assure Miguel Cabral. Des organismes indépendants de certification de sécurité alimentaire attestent ces résultats. La solution Xpür permet de neutraliser le bilan carbone de la bouteille en verre sur laquelle il est utilisé », affirme Franck Autard, directeur exécutif Amorim France.

## DES BOUCHONS PREMIUM POUR LES GRANDS FLACONS

L'utilisation du CO<sub>2</sub> supercritique, qui nécessite un important niveau de pression, posait le risque de déformation des bouchons naturels, destinés aux grands vins et champagne. Amo-

rim a résolu le problème avec une innovation baptisée Naturity, développée avec l'université de Lisbonne : « Un système de destruction thermique à 240 ° mais dans le vide pour que le bouchon ne brûle pas. On baisse la pression pour que la température de volatilisation du TCA baisse également et l'on parvient à extraire les molécules de manière significative », explique Miguel Cabral. Un test mené sur des lots avant et après traitement par un laboratoire indépendant a validé le système : 97,8% des lots analysés n'avaient pas de taux détectable de TCA après traitement (2,2% pour les bouchons non traités contre 0,1% sur les lots traités). 30 équipements permettent le traitement de 850 millions de bouchons annuellement ; tous les bouchons naturels commercialisés par Amorim bénéficient de ce traitement Naturity.

La dernière technologie développée par Amorim, baptisée NDTEch, est l'analyse de chaque bouchon par la chromatographie. Cette innovation récompensée en 2019 par le Wine

Business Monthly's Innovative Product Award consiste en la détection et l'élimination de tout bouchon naturel contenant plus de 0,5 nanogrammes de TCA par litre, en quinze secondes. En 2023, 70.430 bouchons, choisis de manière aléatoire, ont été contrôlés, avec un résultat de 99,57% de TCA non détectable. « Pour nous, le problème est résolu mais non éradiqué », estime Miguel Cabral. Enfin, Amorim a peaufiné son offre auprès du monde viticole en offrant sur le bouchon en microaggloméré (gamme Qork) un liant biosourcé issu des pépins de raisins (polyphénol végétal).

## DIFFÉRENCES SENSORIELLES NOTABLES

Conduite par l'œnologue Frédéric Brochet, une dégustation à l'aveugle de vins identiques par paire (l'un bouché par Amorim, l'autre non) a permis à la trentaine de personnes présentes, dont de nombreux vigneron, de constater les différences sensorielles générées par chacun des bouchages. Un chablis

embouteillé avec Xpür en 2022 a ainsi recueilli les suffrages des dégustateurs, plus partagés sur un cépage viognier embouteillé lui en février 2024. Enfin, le Saint-Émilion embouteillé avec un bouchon NDTEch a été moins apprécié vis-à-vis du flacon fermé par un bouchon naturel d'un concurrent du géant portugais.

Au-delà de l'appréciation personnelle du panel, la dégustation a véritablement permis d'entrevoir sous un jour peu mis en avant l'importance du choix du bouchage quant à la garde et l'évolution des vins. De quoi documenter la filière au moment où celle-ci veut décarboner ses activités alors que le groupe Amorim met en avant son ambition, grâce à ses bouchons envisagés comme « un outil œnologique majeur » selon la formule de Miguel Cabral, « de respecter au mieux le travail que les vignerons font dans leurs vignes ». Un argument imparable au pays des Climats...

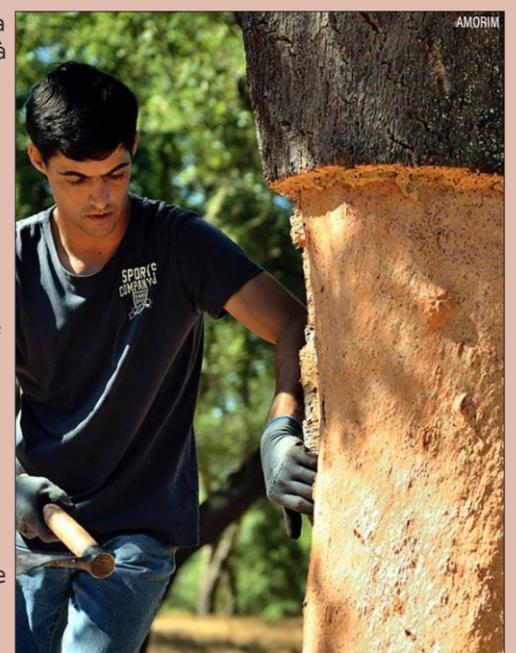
Emmanuelle de Jesus

## Une ressource recyclable à l'infini

L'irruption des bouchons en plastique et des capsules à vis dans les années 90 avait mis à mal la filière liège, au point de déstabiliser fortement le groupe Amorim qui va pourtant s'accrocher à son métier historique et y ajoutant une très forte dose d'innovation. Bien lui en a pris à l'heure de la RSE et de la décarbonation des activités - le BIVB a d'ailleurs fait le pari de la neutralité carbone pour la filière. Le liège pourrait participer à cet effort, tout en préservant le caractère exclusif voire luxueux qui lui est associé et ses qualités hors pair quant à la conservation.

Variété vernaculaire du pourtour méditerranéen, avec une très forte présence au Portugal, puis en Espagne (80% des spécimens) et dans les pays du Maghreb, le chêne liège (*Quercus suber*) est, sur le plan botanique, un champion de la résilience et un exemple notable de piège à carbone : la première levée de liège (l'arbre n'est pas coupé, mais déshabillé de sa couche de liège sous l'écorce) de qualité bouchon ne peut se faire que sur des arbres âgés d'au moins 42 ans, et chacune des levées suivantes sera espacée de neuf ans, le temps de permettre à l'arbre de reconstituer son liège et ce... à l'infini.

Infinie également la boucle de recyclage de ce matériau aux multiples qualités (ignifuge, résistant, isolant...). Le groupe Amorim a d'ailleurs investi dans une unité dédiée au Portugal, - alimentée en France au travers de la démarche Éco bouchon. Collectés, triés dans une usine située près de Bordeaux, les bouchons sont ensuite expédiés au Portugal où ils sont retransformés en granulés puis recyclés pour une nouvelle vie. Ce liège recyclé ne redevient pas bouchon, mais trouve des applications en aérospatial sur le nez des fusées, dans le bâtiment sous forme de panneaux isolants, en aménagement intérieur pour du parquet, des studios d'architectes en font des bâtiments... et il fait le bonheur de designers de renommée mondiale (Jasper Morrison, Tom Dixon parmi les plus récents). Seul bémol : « il n'y a pas assez de points de collecte et on estime qu'en France seulement 20% des bouchons sont collectés », déplore Franck Autard, directeur exécutif Amorim France.



**Essai.** Le troisième SUV de la gamme Alfa Romeo ambitionne de concentrer dans un format contenu, seulement 4,17m, tout l'esprit du constructeur en mode électrique ou hybride.

# Appelez-la Junior



**B**aptiser Milano une voiture assemblée en Pologne était pour le moins abusif. Une sorte d'usurpation d'identité d'autant plus mal venue que l'État et le monde économique transalpin ont fait « du made in Italy » un argument majeur pour promouvoir les produits conçus et fabriqués dans la Péninsule. L'ignorer quand on a l'ambition d'incarner le savoir-faire automobile local est davantage qu'une bourde. Le gouvernement de Giorgia Meloni s'est insurgé, a fait valoir une loi qui prohibe ce

genre de tour de passe-passe et le constructeur a été contraint de trouver un autre nom pour la Milano, devenue Junior, une appellation déjà utilisée par Alfa dans le passé.

Junior, donc ! Désormais, la gamme Alfa Romeo, tirée par la Tonale qui concentre plus de la moitié des 3.900 ventes 2023 de la marque en France, compte trois SUV pour quatre familles de modèles, la Giulia, berline de qualité à la diffusion confidentielle en France faisant exception. À la Junior de contribuer au renouveau du constructeur dans le segment B des petites voitures à la suite

des MiTo et Giulietta. C'est la catégorie la plus importante en volume sur de nombreux marchés, d'où son importance stratégique.

Pour la résumer, Joël Verany, le directeur de la marque en France ne fait pas dans la litote : « *Alfa Romeo Junior réinvente la sportivité et apporte une émotion unique pour son retour dans le segment des compactes. Les Alfistes vont retrouver l'ADN de la marque sur le style et le plaisir de conduite.* » A propos d'ADN, la réalité impose de préciser que celui de la Junior est à rechercher en priorité au sein de la

grande famille Stellantis où on a le sens du partage poussé à l'extrême. Une Junior, une C3 Aircross ou une Opel Frontera, pour n'évoquer que les trois dernières nées du groupe, font partie technique commune, à commencer par la plate-forme CMP utilisée également par la Peugeot 2008. Reste le design et de multiples spécificités pour se distinguer et exprimer au mieux l'identité propre à chaque constructeur.

## LA PREMIÈRE ALFA 100% ÉLECTRIQUE

De ce côté-là, l'Alfa Junior se débrouille plutôt bien. Les

stylistes ont réussi à intégrer les codes de la marque de Milan à une silhouette rablée de SUV de seulement 4,17m. A commencer par l'indispensable calandre en forme de coeur, le « scudetto » traitée de deux façons selon les finitions : version moderne avec le « Biscione » (le serpent figurant les armes de Milan) découpé, version rétro avec le sigle Alfa Romeo dans sa calligraphie classique apposé sur une grille à l'ancienne. Une façon d'afficher son modernisme et de rendre hommage à la riche histoire Alfa. Autre référence : les jantes alvéolées typiquement Alfa de certaines versions ou la poupe tronquée qui reprend une autre appellation chère à la marque « coda tronca »...

À bord, même constat. Que serait une Alfa Romeo sans son « canocchiale », le fameux double combiné circulaire qui abrite au fond de sa visière jumelée l'instrumentation de bord, en version 100% numérique ? Autant de signes distinctifs qui devraient séduire les amateurs de la marque. Pour le reste, selon le niveau des cinq finitions proposées, les habillages et les équipements varient mais dans tous les cas la présentation est flatteuse et la dotation de série

généreuse. Quand on pense Alfa Romeo, on a à l'esprit des voitures de caractère, disposant de motorisations vivantes, agréables à solliciter au quotidien. Ce devrait être le cas de celle équipant la toute première Alfa 100% électrique du constructeur développant l'équivalent de 240ch avec un couple de 345Nm, se prévalant d'un 0 à 100km/h en six secondes et d'une autonomie conventionnelle jusqu'à 410km. Cette exécution « veloce », une autre appellation puisée dans le passé du constructeur, dispose d'un châssis abaissé de 25mm, d'étriers de frein avant Brembo, d'un différentiel à glissement limité, de barre-anti-roulis renforcées, d'une direction recalibrée, de roues de 20 pouces ou encore d'un kit de carrosserie spécifique. Le grand jeu ! Un autre bloc électrique de 156ch et une version 1,2l hybride 48v de 136ch sont également proposés. Ils concentreront sans doute l'essentiel des ventes.

Bonne surprise, les tarifs de la Junior débutent à 29.500€ alors qu'une version de lancement « Speciale », bien équipée est proposée à partir de 250€ par mois en LOA. Les commandes sont ouvertes.

Dominique Marée



**Essai.** Miracle de l'électricité, l'ID. Buzz GTX Volkswagen monte les watts et montre les muscles avec une version inédite développant 250kW (340ch) de son van iconique.

# Le Combi le plus puissant de tous les temps



**T**raction intégrale bienvenue pour faire passer la puissance du tout nouveau ID. Buzz GTX. Pas évident de transmettre de façon efficace les 340ch affichés par « l'utilitaire » 100% électrique allemand au style ravageur. Un moteur installé sur chaque essieu permet d'assurer l'es-

sentiel : 80kW sur le train avant et 210kW sur le train arrière. Un bonus de 100kW (136ch) par rapport à la version classique, déjà bien servie coté cavalerie. Si la vitesse est électroniquement bridée à 160km/h, le potentiel d'accélération de cette version épicée est lui sans limite. Un chiffre : 0 à 6,5 secondes pour passer de l'arrêt à 100km/h.

Décliné en deux empattements (+250mm pour la version longue), disposant de deux puissances de batterie (79k ou 86kWh) permettant des recharges rapides sur des bornes adaptées (26 minutes pour passer de 10 à 80% d'autonomie), capable de tracter jusqu'à 1800kg, disposant selon les versions cinq, six ou sept places, l'ID. Buzz

GTX détonne. En interne, certains l'ont surnommé ID. Buzz GTXXL!

Boucliers spécifiques, jantes en alliage de 20 pouces en série (21 en option), projecteurs à LED matriciel « IQ-Light », peinture rouge « cerise » exclusive pour le distinguer à l'extérieur, sièges électriques dédiés et volant avec surpiqûres rouges, ciel

de toit noir signent l'habitacle. Evidemment, les multiples aides à la conduite et les systèmes de connectivité sont proposés. Coté pratique, l'ID. Buzz assure : en empattement standard, le volume disponible varie de 1121l en configuration cinq places à 2123l banquette arrière rabattue. Avec l'empattement long, la capacité passe respective-

ment de 1340l à 2469l.

Enfin, la version longue peut être équipée du plus grand toit panoramique jamais proposé sur un modèle Volkswagen. Grâce à des cristaux liquides il peut devenir transparent ou opaque à volonté. Le nec plus ultra.

**Dominique Marée**

**Fiscalité.** Les procès-verbaux liés à l'automobile ont rapporté plus que jamais : 2,076 Mds€ sont tombés dans les caisses de l'État l'an dernier, soit 200 M€ de plus qu'en 2022.

## Amendes routières : record absolu

**D**es PV comme s'il en pleuvait ! Et davantage encore que les années précédentes. En 2023, les quelque 4661 radars automatiques de tous types ont crépité plus que jamais avec pas moins de 24,6 millions de flashes dont seulement 16,8 millions se sont transformés en amendes sonnantes et trébuchantes. Un taux d'images inexploitable de l'ordre d'un tiers alors que près de 90 % des radars sont en activité. Un chiffre à rapporter à celui des bornes de recharge électriques dont une sur cinq est hors service. Manifestement, on prend davantage soin du bon fonctionnement des radars que

des points de recharge...

Contrairement à ce qu'on imagine, ce ne sont pas les radars automatiques qui ont rapporté le plus. Leur contribution s'est élevée l'an dernier à 747 M€, une hausse de 50 M€. Les autres amendes routières ont généré au total 133 M€, une majoration de 150 M€ d'une année sur l'autre. Au total, ce sont plus de 2 Mds€ qui sont rentrés dans les caisses sonnant creux de l'État. C'est le record absolu avec près de 100 M€ de bonus par rapport à 2017, année du précédent record.

Contrairement à ce que les naïfs pourraient croire : l'argent généré par les amendes rou-

tières n'est pas totalement utilisé pour améliorer le réseau routier et réduire les dangers générateurs d'accidents. Selon le constat de la Cour des Comptes, seulement 62% des dépenses ont un plus ou moins un lien avec la sécurité routière. Cela peut notamment concerner des campagnes de communication fort coûteuses avec des résultats incertains sur les chiffres de l'accidentologie comme le traitement des points noirs.

L'ensemble du dispositif lié aux radars a utilisé 366 millions d'euros dont 210 M€ consacrés à l'entretien et au renouvellement des boîtes à images. Le reste ? Pas besoin

d'être un voyant extra-lucide pour deviner qu'il a été utilisé par l'État pour faire face à ses dépenses. Une part relativement peu élevée est dirigée vers le budget général : seulement 45 millions d'euros. L'essentiel sert à combler de façon très partielle la dette de la France : 691 millions d'euros ! C'est à dire qu'un tiers du produit des amendes routières est aspiré par le trou abyssal dans les caisses de l'État. Pour un résultat pratiquement sans effet avec une réduction de l'ordre de 0,023 %.

**D.M.**

# LA CÔTE-D'OR EN CHIFFRES 2024



DISPONIBLE  
EN KIOSQUES  
LUNDI 24 JUIN

116 PAGES DÉDIÉES  
À L'ACTUALITÉ  
ÉCONOMIQUE  
DE LA CÔTE D'OR

